

## **Projet éolien de la seigneurie de Beaupré**

### **COMPTE RENDU DES RÉUNIONS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DES 12 ET 13 JUIN 2006 AVEC LES CLUBS DE CHASSE ET DE PÊCHE DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC**

**Lieu :** Séminaire de Québec

#### **Membres de l'équipe des partenaires du projet présents**

Hugues Girardin, Boralex,  
Maxime Lanctôt, Boralex  
Julie Cusson, Gaz Métro  
Jacques Roberge, Séminaire de Québec  
Robert Demers, SNC-Lavalin Environnement, Québec

David Vincent, Gaz Métro  
Jacques L. Laliberté, Séminaire de Québec  
Marie-Chantal Roy, Boralex  
Étienne Champagne, Boralex  
Pierre Lundahl, Lundahl Environnement  
Martin Meunier, SNC-Lavalin Environnement, spécialiste en acoustique  
Yves Richard, SNC-Lavalin Environnement, biologiste

#### **Participants pour les clubs de chasse et de pêche situés sur les terres du séminaire**

Dirigeants et membres, environ 50 personnes le 12 juin et 7 personnes le 13 juin.

#### **Déroulement des rencontres**

- 1) Accueil des participants, Me Roberge
- 2) Explication des objectifs de la rencontre, Me Roberge
- 3) Rappel de l'historique et de la vocation des terres du Séminaire (exploitation des ressources naturelles) et de la démarche du séminaire pour trouver des partenaires, Me Roberge
- 4) Présentation sur les partenaires, l'énergie éolienne, les appels d'offres d'Hydro-Québec, les avantages du site, le projet, la possibilité qu'un projet pilote soit réalisé, le processus d'autorisation et l'étude d'impact par Hugues Girardin, Maxime Lanctôt ou Julie Cusson et Robert Demers
- 5) Présentation des montages visuels (vues des éoliennes à partir de différents points de vue)
- 6) Période de questions (plus de 30 questions et commentaires le 12 juin, quelques questions le 13 juin)
- 7) Échanges libres et temps donné aux participants pour examiner les cartes, maquettes et documents visuels présentés au fond de la salle

## **Objectifs des rencontres**

Présenter le projet aux clubs de chasse et de pêche titulaires de baux sur les terres du Séminaire et obtenir leurs commentaires, notamment en vue de les intégrer dans l'étude d'impact.

## **Principaux éléments de la présentation du projet et de ses impacts**

Voir copie de la présentation PowerPoint en annexe.

## **Principales questions abordées par les participants**

### 1) Impacts visuels

Q : Les simulations visuelles présentées correspondent-elles aux pires situations possibles (éoliennes les plus grandes et en nombre maximum) ?

R : Oui.

Q : Quels seront les impacts visuels des lignes électriques ?

R : Le réseau de collecte sera souterrain et aura donc très peu d'impacts visuels. Le poste élévateur de tension sera situé à un endroit peu visible. La ligne à 315 kV sera réalisée par Hydro-Québec qui décidera du point de raccordement avec le réseau actuel. Son tracé visera à minimiser les impacts.

Q : Pourquoi les éoliennes sont-elles blanches ? Ne sont-elles pas plus visibles ainsi ?

R : La couleur claire (il ne s'agit pas d'un blanc pur, mais plutôt d'un gris clair) des éoliennes minimise leurs impacts visuels puisqu'elles se détachent le plus souvent sur un fond de ciel.

Q : Pourriez-vous peindre la partie inférieure du mat d'une couleur se détachant moins dans un milieu principalement forestier ?

R : Nous pourrions examiner cette possibilité.

Q : Avez-vous produit des simulations visuelles pour chaque chalet et tenant compte dans les simulations de la position des éoliennes par rapport aux façades ? Pourriez-vous faire des simulations pour les postes électriques ?

R : Non, nous n'avons pas toutes ces simulations, mais nous prenons note de votre demande.

### 2) Frayères

Q : Quels seront les impacts des traversées des cours d'eau par les lignes souterraines et des routes ? Pourquoi n'avez-vous pas fait un inventaire exhaustif des frayères ?

R : La technique de construction des lignes souterraines de raccordement minimise l'emprise et les impacts sur le sol et les cours d'eau. En ce qui concerne les travaux sur les chemins, les traversées de cours d'eau se feront à l'aide de ponceaux répondant aux critères applicables de protection du milieu

aquatique. Les frayères situées à proximité des points de traversée seront identifiées avant les travaux et les mesures nécessaires seront prises pour assurer leur protection.

### 3) Réseau électrique de collecte et de raccordement

Q&R sur les impacts visuels : voir en 1) ci-dessus.

Q&R sur les frayères : voir en 2) ci-dessus.

Q : Quel sera le tracé de la ligne de raccordement à 315 kV au réseau d'Hydro-Québec ?

R : Il sera défini par Hydro-Québec, mais on peut prévoir qu'il suivra une des routes principales d'accès ou bien se dirigera vers une vallée où il n'y a pratiquement pas d'utilisation récréative du territoire.

### 4) Bruit

Q) Les niveaux sonores que vous nous avez présentés sont-ils ceux produits par une éolienne seule ou par l'ensemble du parc ?

R) Les niveaux cités dans la présentation sont représentatifs de ce qui pourra être entendu par les utilisateurs du territoire. Nous réalisons actuellement des simulations détaillées tenant compte de l'ensemble du parc et de tous les facteurs pertinents (Martin Meunier décrit ces facteurs en détail). Les résultats seront présentés dans l'étude d'impact.

Q) Le bruit sera-t-il amplifié par l'écho dans les montagnes ?

R) Comme l'écho est un phénomène qui n'est important que dans le cas des bruits soudains (de courte durée), il n'est pas perceptible dans le cas des éoliennes.

Q) Comment le vent influence-t-il le bruit perçu ?

R) D'une part, il influence le niveau de bruit émis et d'autre part, en forêt il crée un bruit de fond qui masque le bruit des éoliennes à partir d'une certaine distance.

Échanges sur les différences, au niveau sonore, entre les éoliennes à pas fixe et les éoliennes à pas variable (solution envisagée ici). Échanges sur les effets du givre sur le niveau de bruit.

### 5) Choix de la technologie éolienne et caractéristiques techniques du parc d'éoliennes prévu

Q : Comment pouvez-vous faire l'étude d'impact avant d'avoir choisi la technologie ?

R : L'étude d'impact est basée sur le pire cas possible, c'est-à-dire que pour chaque paramètre ( ex : hauteur, nombre, niveau sonore), on retient la valeur la plus pénalisante.

Q : Quand allons-nous pouvoir connaître les plans exacts d'implantation ?

R : Actuellement, le parc est défini à 90%. Cet automne ce sera 95%, mais il restera des éléments à fixer jusqu'au début 2007.

Q : Comment se fera le dégivrage ?

R : Il y a quelques technologies possibles et elles sont à l'étude. Une des raisons principales qui amène le promoteur à envisager de faire un projet pilote est le désir de tester des méthodes dans les conditions climatiques du site.

Q : Les éoliennes seront-elles entourées d'une clôture ?

R : Non, les chasseurs et autres utilisateurs du territoire pourront se rendre jusqu'au pied des mats.

Q : Les superficies déboisées pendant la construction devront-elles être entretenues en phase exploitation ?

R : Sur la plus grande partie de ces superficies, on pourra laisser les arbres repousser. Seul l'espace nécessaire à la manœuvre des véhicules et machines devant accéder aux éoliennes pour la maintenance devra être maintenu dans un état permettant leur passage.

#### 6) Compensation

Q : Possibilité de compensation financière pour les clubs ou leurs membres suite à la perte du caractère vierge du territoire

R : Le territoire est voué à l'exploitation des ressources naturelles et fait déjà l'objet d'exploitation forestière. Il paraît donc difficile d'envisager des compensations. De plus dans les projets où il y a compensation financière pour des impacts, cette compensation est habituellement versée au propriétaire du territoire qui est ici le Séminaire, avec lequel des discussions ont eu lieu à ce sujet.

Q : Compte tenu de la gêne à la circulation qu'occasionneront les travaux et du fait que nous ne serons pas les seuls utilisateurs du réseau routier pendant la construction, pourriez-vous annuler les frais d'entretien du réseau routier que nous payons pendant la durée des travaux ?

R : Nous prenons bonne note de votre demande.

#### 7) Accès plus facile au territoire en hiver

Q) Ne pensez-vous pas que la facilité accrue d'accès au territoire en hiver va accroître le risque de vol dans les chalets et camps de chasse ?

R) La présence des équipes de maintenance qui seront constituées de personnel devrait réduire ce risque. Le promoteur pourra s'assurer que ce personnel et les véhicules qui seront utilisés seront facilement identifiables.

#### 8) Chasse pendant la phase de construction

Q) Pourriez-vous suspendre les travaux pendant la saison de chasse afin de ne pas gêner les chasseurs ?

R) Nous ferons des efforts pour minimiser la gêne qui résultera des travaux pendant la saison de chasse. Nous nous efforcerons de limiter l'utilisation des chemins les jours où beaucoup de chasseurs se déplacent ainsi que celle des

sites de construction situés à proximité des chalets et camps de chasse pendant la période de chasse. Cependant, les contraintes du calendrier de construction font en sorte que nous ne pouvons pas nous engager à suspendre les travaux pendant la chasse. D'autre part, nous n'avons pas l'intention d'interdire la chasse pendant les travaux.

#### 9) Accès à l'information sur les impacts

Q) Pourrons-nous obtenir copie de l'étude d'impact ?

R) Oui, l'étude d'impact finale sera disponible sous forme électronique. Elle sera notamment mise sur le site Internet du BAPE

#### 10) Téléphone cellulaire et contact radio sur le territoire

Q) Pourriez-vous faire en sorte qu'une antenne d'un réseau cellulaire soit installée sur une des éoliennes ?

R) Nous pourrions examiner cette possibilité. Nous ne savons pas pour le moment si ce serait possible. Par ailleurs, des mesures pourront être prises pour faciliter les communications radio pendant la période de construction, notamment dans le but d'améliorer la sécurité.

#### 11) Circulation pendant les travaux

Q) La vitesse des camions et automobiles se rendant au chantier sera-t-elle limitée ?

R) La vitesse est limitée. Le Séminaire dispose d'un radar et renforcera les contrôles.

Q) Serons-nous bloqués derrière les camions, particulièrement ceux qui transportent les composantes de grande taille ?

R) Les camions transportant les pales sont longs, mais pas particulièrement larges. Ils pourront donc être croisés ou dépassés. Par contre, ils devront prendre certains virages au ralenti; donc occasionnellement, vous pourriez être quelque peu retardés.

#### 12) Désaffectation du parc

Q) Que se passera-t-il à la fin de la vie utile des éoliennes ?

R) La politique de Boralex est d'entretenir ses équipements de production régulièrement pour en prolonger la vie utile en remplaçant les pièces d'usure au fur et à mesure et en rééquipant les parcs le cas échéant.

#### 13) Incendie

Q) Que se passe-t-il en cas de feu sur une éolienne?

R) Les éoliennes modernes sont conçues pour minimiser les risques de feu. De plus, nous sommes en discussion avec le service d'incendie local pour pouvoir compter sur leurs services en cas de feu

PJ : Présentation Powerpoint

L'énergie éolienne  
Une opportunité à saisir



## Projet de la Seigneurie de Beaupré

Rencontre avec les membres de Clubs de chasse et pêche de la Seigneurie de Beaupré



SÉMINAIRE  
DE QUÉBEC





# Ordre du jour de la rencontre

1. Objectifs de la rencontre
2. Le partenariat en un clin d'œil
3. L'énergie éolienne au Québec, au Canada et dans le monde
4. Les étapes de construction d'un parc éolien
5. Détails du dernier appel d'offres
6. Le projet de la Seigneurie de Beaupré
7. Grandes lignes de l'avancement de l'étude d'impact environnementale
8. Période de questions



# 1. Objectifs de la rencontre



SÉMINAIRE  
DE QUÉBEC





## Objectifs de la rencontre

- Rencontre d'information auprès des principaux intéressés par le projet de la Seigneurie de Beaupré
- Recueil des commentaires et des préoccupations en vue de les intégrer dans l'étude d'impact environnementale



## 2. Le partenariat en un clin d'oeil



SÉMINAIRE  
DE QUÉBEC



***Borealex***



# Le partenariat en un clin d'oeil

- Propriétaire d'un territoire exceptionnel
- Expert dans la production et l'opération d'installations énergétiques
- Joueurs majeurs dans le milieu de l'énergie
- Solidité financière
- Connaissance du processus d'appel d'offres
- Équipes de développement complémentaires

Séminaire de Québec

Boralex inc.

Gaz Métro



SÉMINAIRE  
DE QUÉBEC



**Boralex**

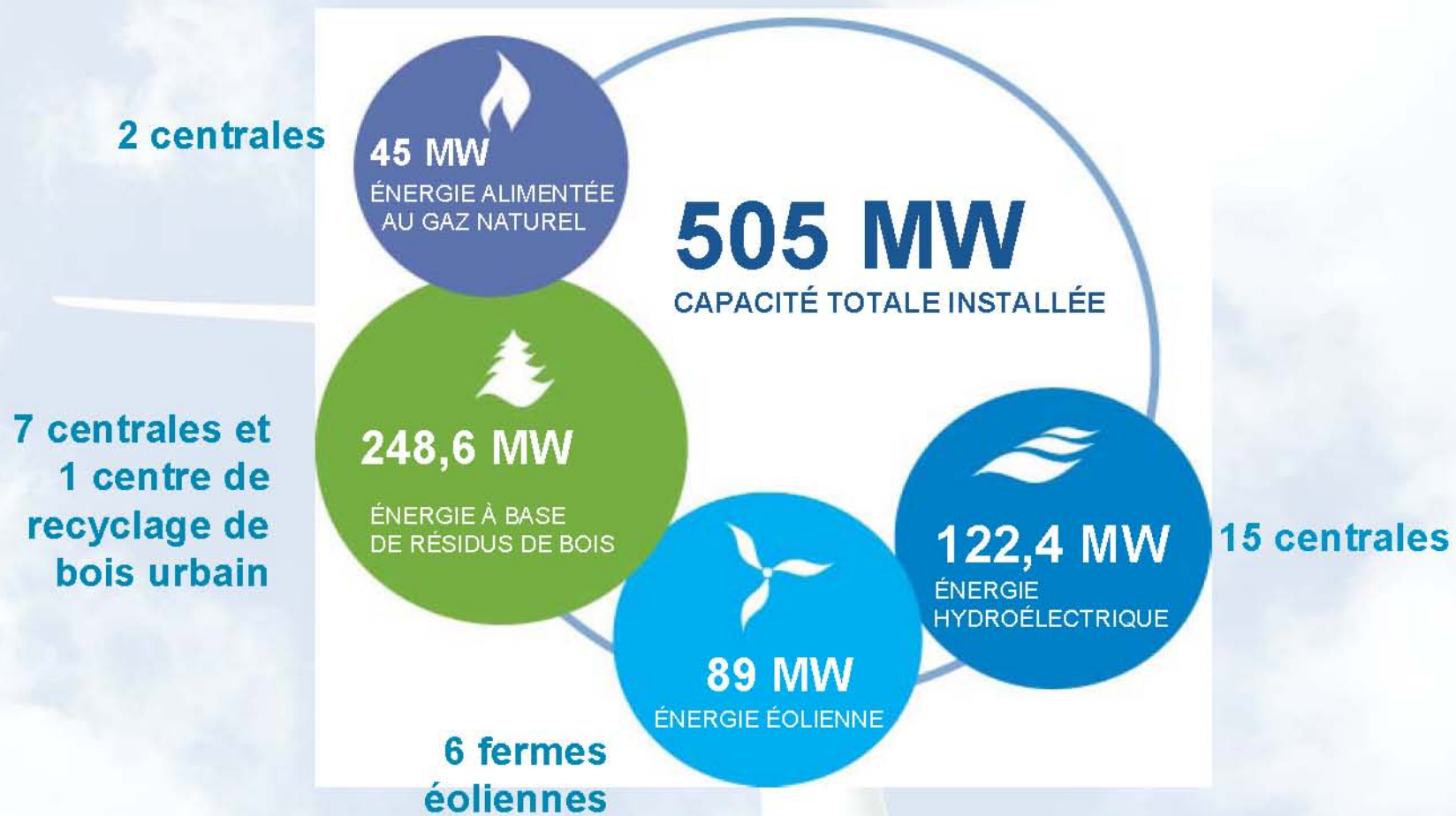
 **GazMétro**  
la vie en bleu

# Le Séminaire de Québec

- Fondé en 1663 par Mgr François de Laval, premier évêque de la Nouvelle-France
- En 1852, le Séminaire a fondé l'Université Laval
- Le Séminaire est l'unique propriétaire d'un vaste territoire au nord de la ville de Québec et connu aujourd'hui sous le nom de Seigneurie de Beaupré
- La Seigneurie de Beaupré couvre 1 600 km<sup>2</sup> et est recouverte de rivières, de lacs et de forêts
- Les principales activités sur la Seigneurie sont
  - L'exploitation forestière
  - La location de clubs de chasse et pêche



# Boralex & Fonds de revenu Boralex énergie



# Boralex

plus grand producteur privé d'énergie éolienne en France

- Capacité éolienne installée de 89 MW en France
  - 65 MW de nouvelle capacité en 2005
    - 26 nouvelles éoliennes (39 MW) au site éolien Ally-Mercœur
    - 12 nouvelles éoliennes (18 MW) au site éolien de Cham de Cham Longe
    - 4 nouvelles éoliennes (8 MW) au site de Plouguin en Bretagne
- 6 nouvelles éoliennes (12 MW) en construction au site de St-Agrève en France
- Expertise
  - Technologique
  - Gestion de projet efficace
  - Expertise en opération
  - Excellente connaissance de l'énergie éolienne
- Détenue à 43 % par Cascades inc.



# Gaz Métro

- Le plus important distributeur de gaz naturel au Québec
  - 1 500 employés
  - 10 000 km de conduites souterraines
  - 164 000 clients au Québec
  - Plus de 2,5 milliards \$ d'actifs
  - Cote de crédit A- Standard & Poors
- Filiales impliquées dans le transport, la distribution et le stockage de gaz naturel
- Gaz Métro désire diversifier ses activités dans le domaine de l'énergie en s'associant à un partenaire expérimenté
- Au projet de la Seigneurie, Gaz Métro amène sa maîtrise des processus d'approbations environnementales et réglementaires



### 3. L'énergie éolienne au Québec, au Canada et dans le monde



SÉMINAIRE  
DE QUÉBEC



**Borex**



# L'énergie éolienne au Québec

- Les exigences environnementales vont accentuer la demande de cette énergie
- La stratégie énergétique du Québec fait de l'éolien un élément central de la production d'électricité
- La capacité québécoise projetée en 2013 est de 4 000 MW
- Premier appel d'offres d'Hydro-Québec
  - Contrats approuvés en juillet 2005 par la Régie de l'énergie
  - 6 contrats avec Cartier Énergie Éolienne (propriété de TransCanada Corporation et Innergex) pour 739,5 MW
  - 2 contrats avec Groupe Northland Power inc. pour 250,5 MW
- Potentiel soumis supérieur à 4 000 MW
- Mise en service prévue du 1<sup>er</sup> décembre 2006 au 1<sup>er</sup> décembre 2012
- Deuxième appel d'offres de 2000 MW en cours



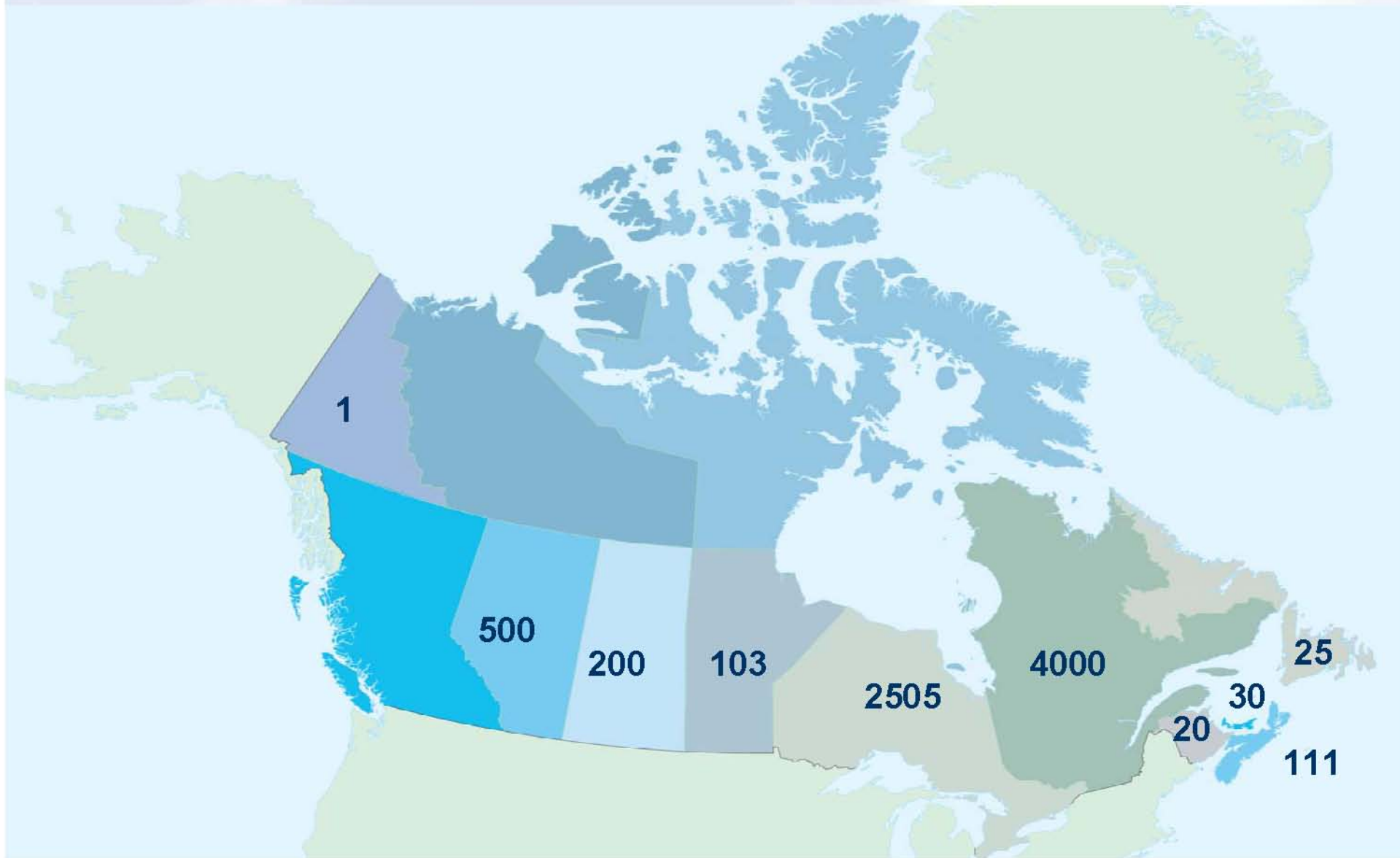
# L'éolien dans la stratégie énergétique québécoise

## 5 grandes priorités

1. Mener à bien les deux appels d'offres déjà lancés
  2. Lancer un appel d'offres supplémentaire – 500 MW
  3. Renforcer la complémentarité hydroélectricité-énergie éolienne
  4. Implanter le couplage éolien-diesel pour les réseaux autonomes
  5. Continuer d'investir dans la recherche et l'innovation
- Il s'agit donc d'une filière d'avenir pour le Québec

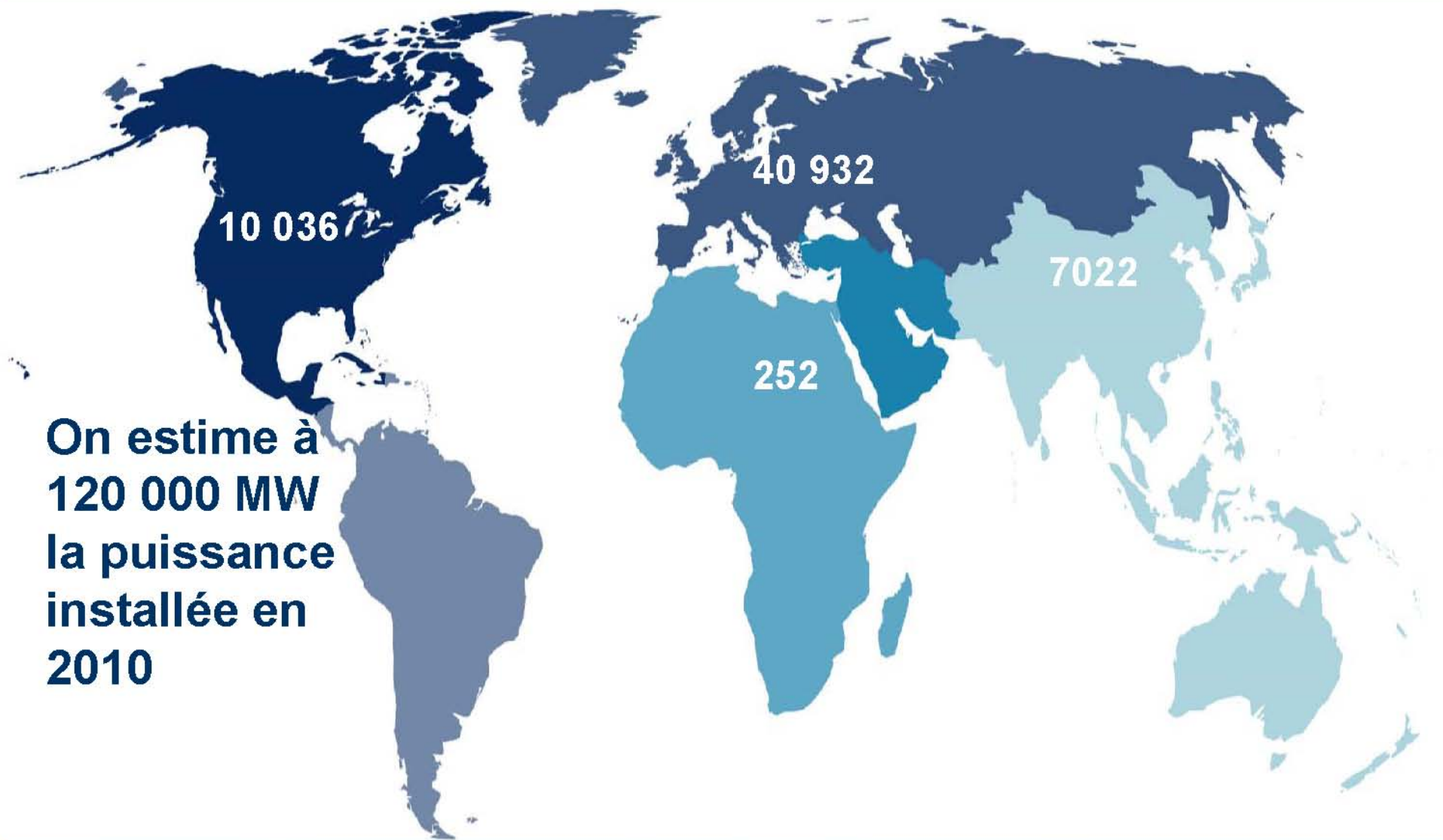
# Perspectives canadiennes

Capacité installée, en construction et projetée (printemps 2006)



# Perspectives mondiales

Capacité mondiale - 58 982 MW (2005)



**On estime à  
120 000 MW  
la puissance  
installée en  
2010**





## 4. Les étapes de construction d'un parc éolien



SÉMINAIRE  
DE QUÉBEC



**Borealex**



# Étapes de construction d'un parc éolien

1. On installe le ferrailage dans un trou préalablement creusé
2. On coule le béton
3. On enterre de nouveau la fondation. Celle-ci peut mesurer jusqu'à 20 mètres de diamètre



# Étapes de construction d'un parc éolien

4. La tour est fixée sur la fondation
5. Ensuite, les deux ou trois sections de la tour sont assemblées





# Étapes de construction d'un parc éolien

6. La nacelle est installée au sommet de la tour
7. Le rotor (moyeu et pales) est monté sur la nacelle



# Étapes de construction d'un parc éolien

8. L'éolienne est raccordée au réseau électrique par une équipe de techniciens

L'éolienne pourra produire de l'électricité pendant les prochaines 20 à 25 années





## 5. Détails du dernier appel d'offres



SÉMINAIRE  
DE QUÉBEC





## Détails du dernier appel d'offres d'HQD

- Hydro-Québec Distribution procède à un nouvel appel d'offres d'énergie éolienne d'une capacité de 2 000 MW
- Dépôt des soumissions : avril 2007
- Annonce des gagnants : septembre 2007
- Signature de contrats : décembre 2007
- Début des livraisons : décembre 2009 à 2013
- Objectif de retombées économiques locales
  - 60 % au Québec, 30 % pour les régions de Matane, Gaspé et les Îles-de-la-Madeleine
  - Favorise le développement des communautés locales et autochtones ainsi que de la Gaspésie



## 6. Le projet de la Seigneurie de Beaupré



SÉMINAIRE  
DE QUÉBEC

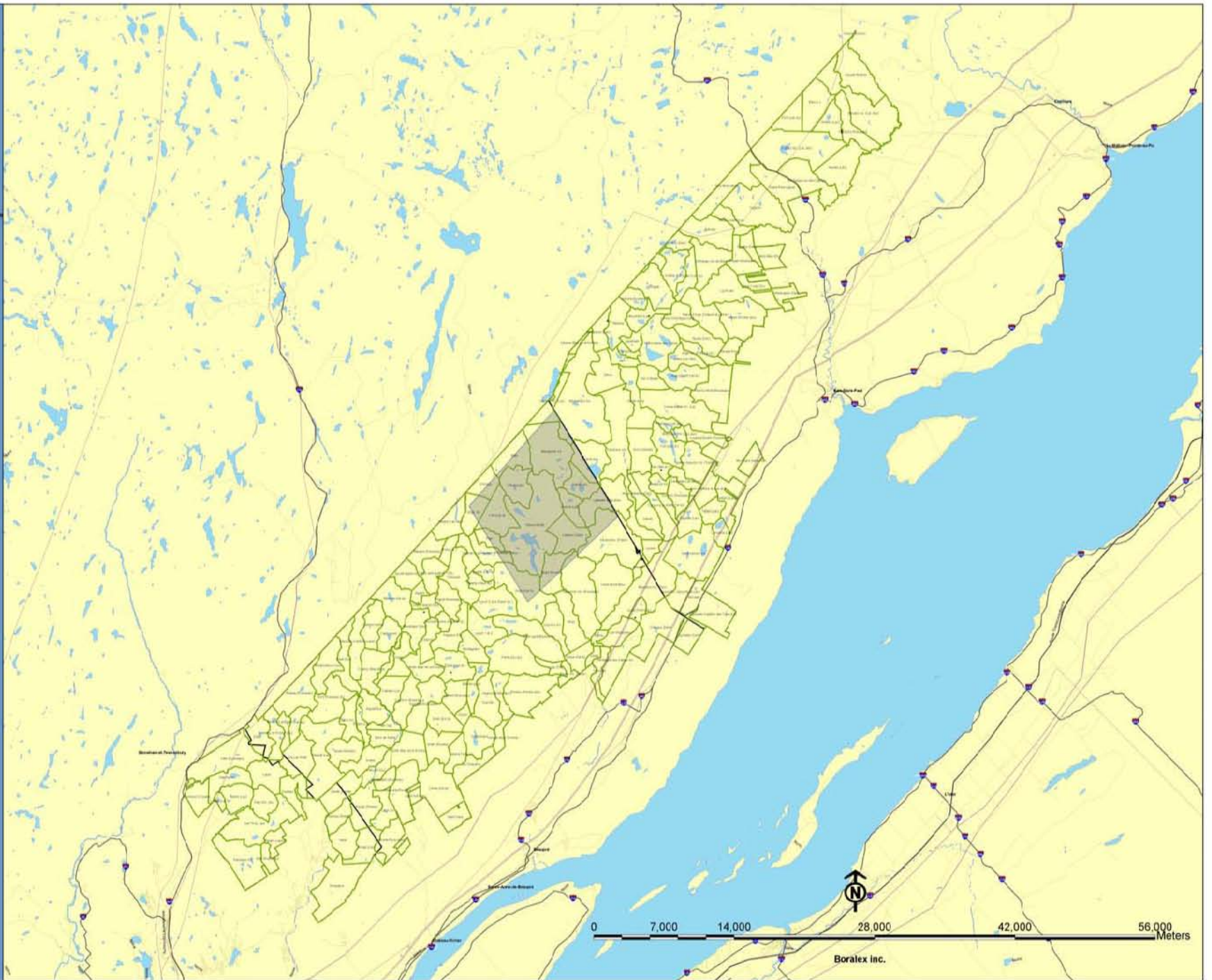




### Légende

- Limite Seigneurie
- cluq\_idm
- lignes-electriques\_polyline
- route
- Eau
- Village
- Zone d'étude
- routes\_Principales

## Seigneurie de Beaupré Carte Générale



## Quelques informations sur la Seigneurie

- Territoire reconnu pour la qualité du gisement éolien (évalué par le ministère des Ressources naturelles (étude d'Hélimax))
- Présente sur 3 MRCs (La Jacques-Cartier, La Côte-de-Beaupré et Charlevoix)
- Aucune résidence permanente
- Pas d'impact visuel important
- Près des lignes de transport d'électricité de TransÉnergie
- Peu d'impact sonore



# Le projet de la Seigneurie de Beaupré

- Les partenaires entendent présenter un projet de taille importante dans le cadre du nouvel appel d'offres (au moins 500 MW)
  - Dimension, nombre de tours, puissance et technologie affectés par les études en cours
  - 4 à 5 phases de construction distinctes avec mises en service successives
- Plusieurs mâts de lecture de vents installés
  - Premières lectures confirment le fort potentiel du site
- Avis de projet déposé auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en décembre 2005
- Études d'impact environnementales en cours
- Les partenaires désirent rencontrer l'ensemble des intervenants intéressés/affectés afin de bonifier le projet

## Possibilité d'un Projet-pilote

- Les partenaires souhaitent procéder à un banc d'essai afin de tester des technologies existantes
  - Machines situées en altitude
  - Climat nordique québécois (en l'occurrence le givre)
  - Tester différentes technologies de chauffage de pales
  - Évaluer son implication future sur le marché éolien québécois
  - Capacité d'intégration plus grande
- Serait installé sur la Seigneurie en 2006-2007
- Trois éoliennes sont envisagées



# Prochains rendez-vous

Été 2006

- Dépôt des études d'impact environnementales
- Entente avec un manufacturier
- Études techniques – autres que vents

Hiver 2007

- Audiences publiques sur l'environnement

Printemps 2007

- Terminer la campagne de lecture de vents
- Présentation du Projet de la Seigneurie de Beaupré à l'appel d'offres



## 7. Grandes lignes de l'avancement de l'étude d'impact environnementale



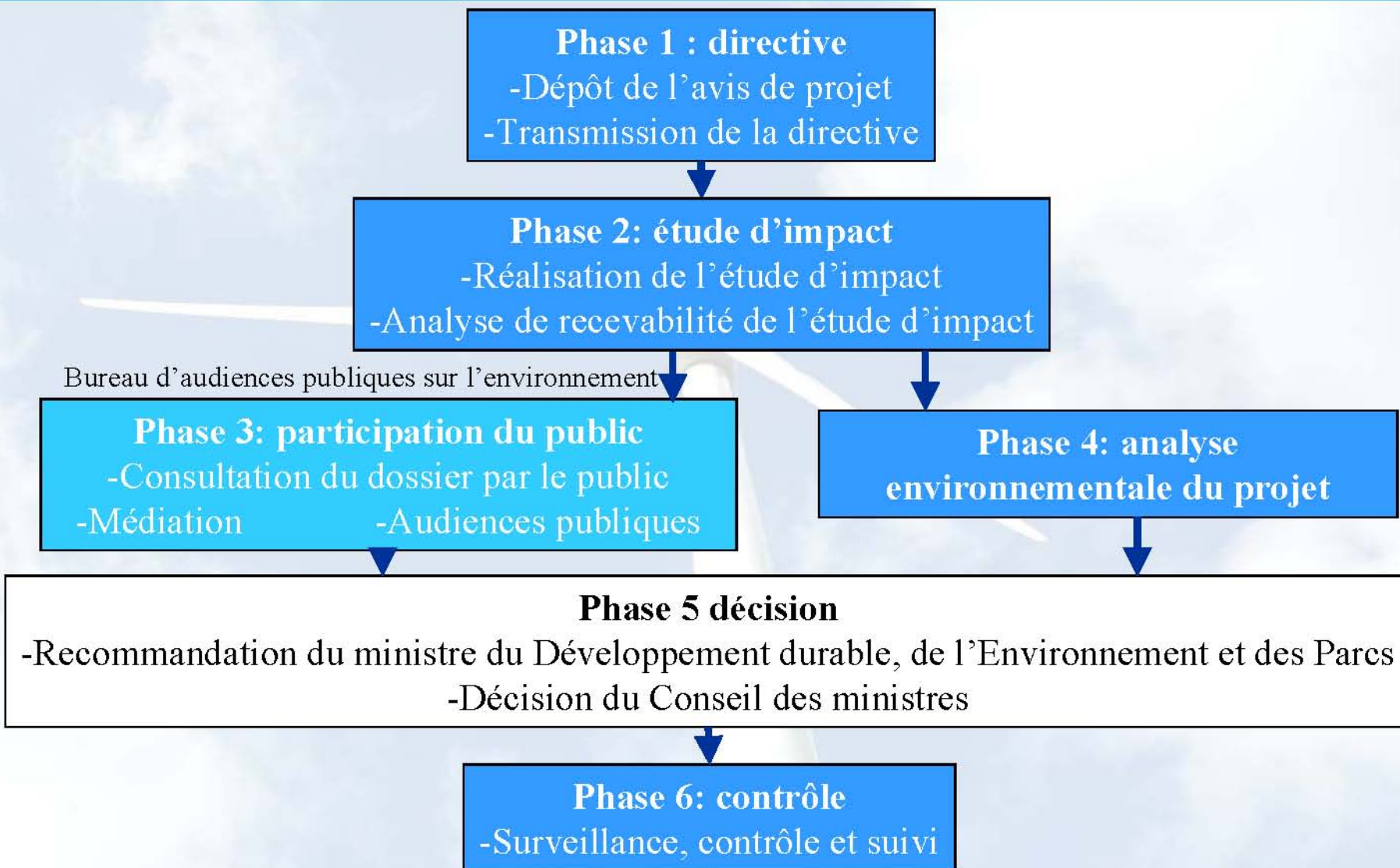
SÉMINAIRE  
DE QUÉBEC



**Borex**

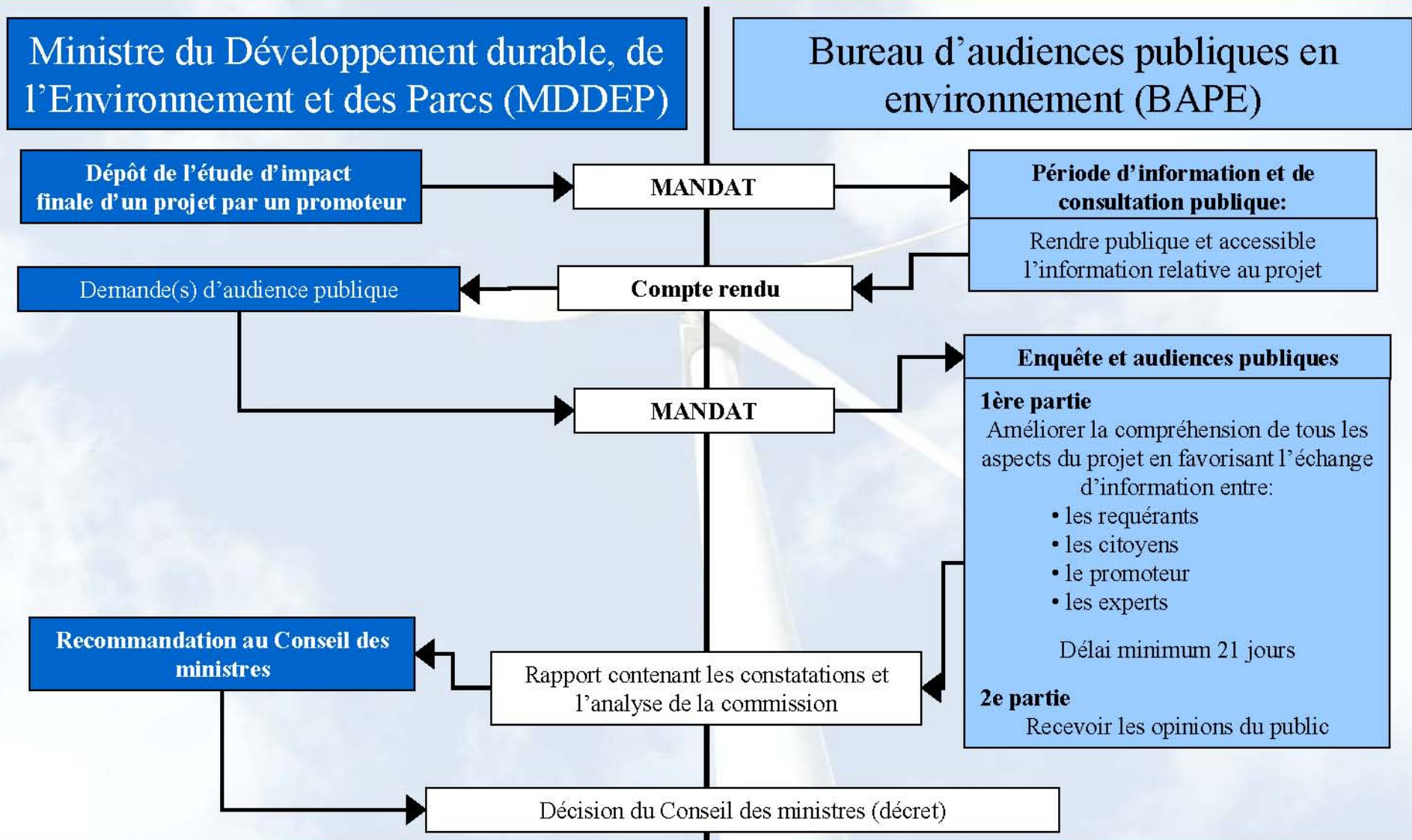


# Sommaire des étapes de la procédure administrative





# Cheminement des projets au BAPE





# Étude d'impact : démarche

- Mise en contexte du projet
- Portrait général du milieu
  - Physique
  - Biologique
  - Humain

# Étude d'impact : démarche

## Description du projet

- Zones d'exclusion
  - Contraintes naturelles
    - distance minimale de 60 m autour des lacs et cours d'eau permanents et 30 m des cours d'eau intermittents
    - hors des ravages d'originaux (vasières) et des écosystèmes forestiers exceptionnels (ÉFE)
    - hors des milieux humides cartographiés plus un périmètre de 20 mètres
  - Corridors dans l'axe du lac Brûlé, pour les avions-citernes, tel que définis par Service Aérien Gouvernemental

# Étude d'impact : démarche

## Description du projet

### ▪ Zones d'exclusion

#### ▪ Contraintes anthropiques

- à 500 m du Manoir Brûlé
- à 350 m de tout chalet
- à 150 m des lignes électriques
- hors des périmètres de potentiel archéologique



Disposition des éoliennes

# Étude d'impact : démarche

## Description du projet

- Phases d'aménagement
  - Entreposage des unités
  - Transport des composants
  - Surface de travail requise et socle: maximum de 5000 m<sup>2</sup> par éolienne
  - Montage des éoliennes
  - Chemins d'accès
    - Existants: 50 kilomètres
    - Existants à améliorer: 60 kilomètres
    - À construire: 45 kilomètres
  - Lignes de transport d'énergie
  - Postes élévateurs
  - Remise en état des sites utilisés
  - Test de mise en marche
  
- Phases d'exploitation et de désaffectation



# Étude d'impact : démarche

- Mesures d'atténuation courantes
  - Milieu forestier en terres privées : RNI
  - Transport routier : MTQ
  - Sécurité aérienne : balisage
  - Sécurité des travailleurs : CSST et normes supplémentaires de Boralex
- Préoccupations et perceptions du public

# Étude d'impact : démarche

- Analyse des impacts
  - Milieu physique (sols et eaux de surface)
  - Milieu biologique (faune et flore)
  - Milieu humain (économie, territoire, infrastructures, visuel et sonore, sécurité)
- Programme de surveillance (construction) et de suivi environnemental (exploitation)

# Principaux enjeux et impacts appréhendés

## Production d'énergie renouvelable

- L'énergie renouvelable qui sera produite est une alternative avantageuse par rapport aux autres types de production d'énergie

## Impact

- Positif

# Principaux enjeux et impacts appréhendés

## Les paysages

- La présence des éoliennes est de nature à modifier le paysage environnant

## Impact

- Variable selon la perception de chacun



# Principaux enjeux et impacts appréhendés

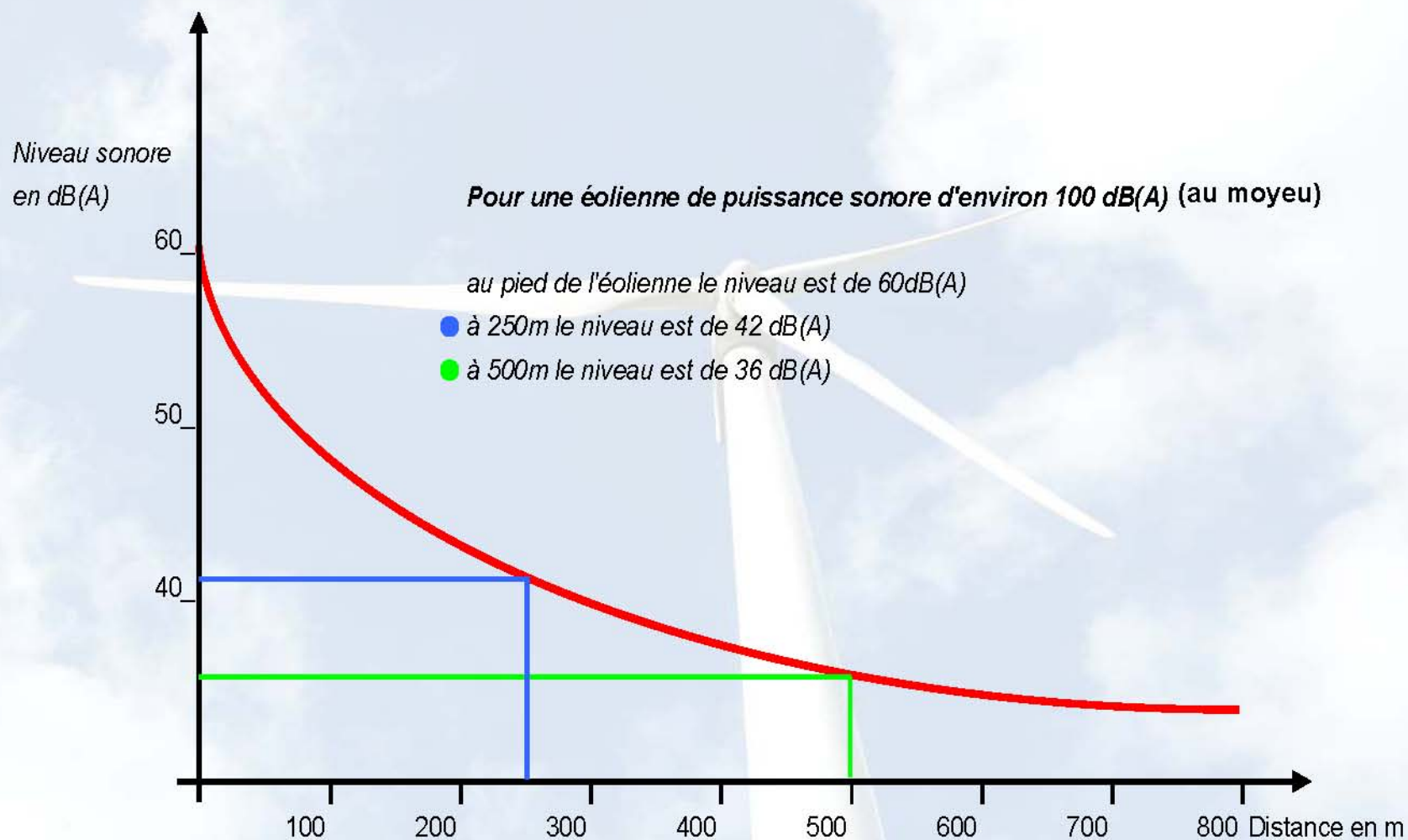
## L'ambiance sonore

- Le bruit induit par les éoliennes pourrait être considéré comme une perturbation, notamment pour les gens localisés à proximité d'éoliennes et pour les utilisateurs de sites de villégiatures, de chasse ou de pêche

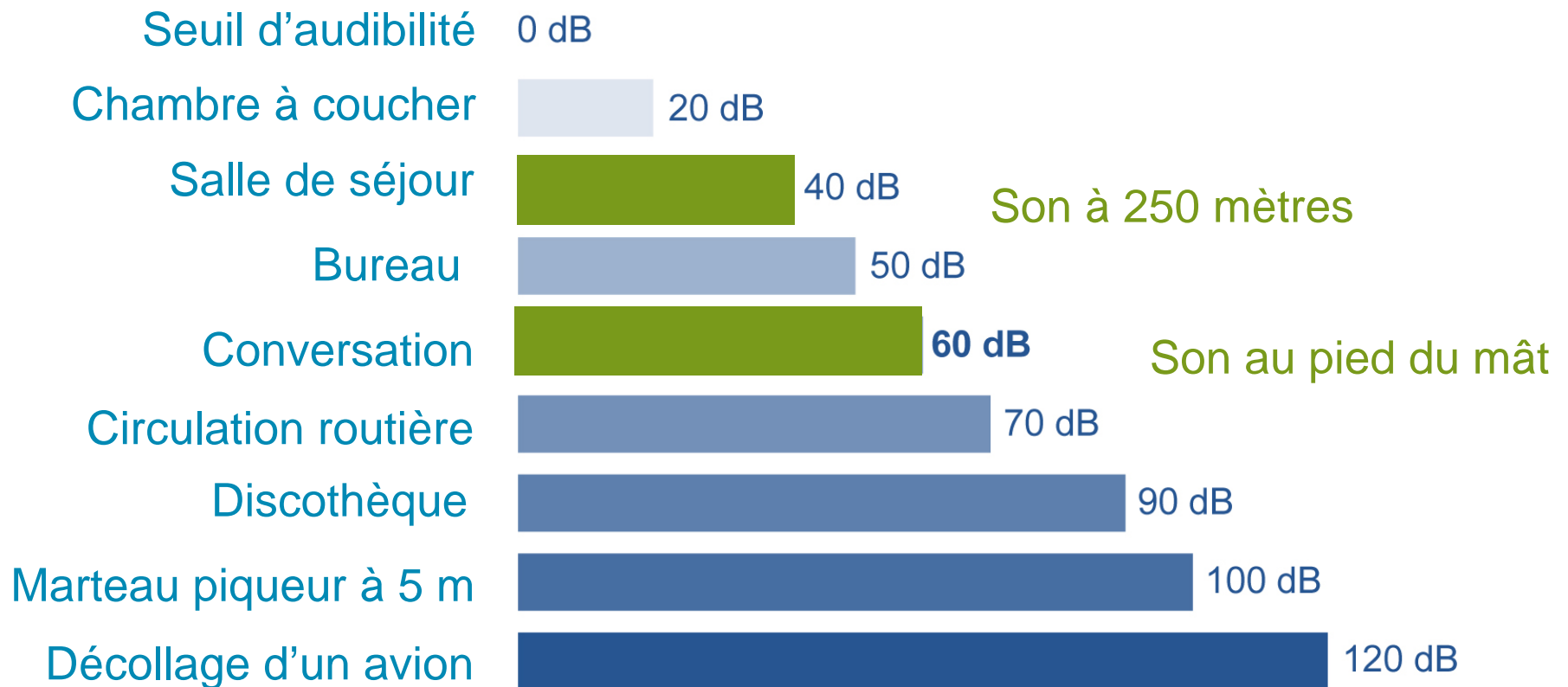
## Impact

- La distance avec les chalets ayant été prise en considération, il est attendu que les critères du MDDEP seront respectés tant de jour comme de nuit

# Niveau sonore pour une éolienne



# Éolienne et impact sonore





# Principaux enjeux et impacts appréhendés

## Les oiseaux

- Le parc éolien pourrait occasionner diverses perturbations sur la faune aviaire

## Impacts

- Perte d'habitat faible
- La littérature mondiale et canadienne montre des taux de mortalité estimés entre 1,83 et 2,19 mortalités aviennes/éolienne/an pour toutes les espèces combinées dans les différents parcs éoliens

# Principaux enjeux et impacts appréhendés

## La faune terrestre

- La densité d'orignaux est estimée à environ 10 individus / 10 km<sup>2</sup> sur les terres de la Seigneurie (inventaire de l'hiver 2004 (Banville 2004)).
- Le Caribou est quant à lui observé de façon éparse dans la zone d'étude.
- L'ensemble du parc éolien pourrait avoir une incidence sur leur comportement.

## Impacts

- Perte d'habitat faible.
- Adaptation de la grande faune aux modifications de l'habitat.
- Les ravages présents dans la zone d'étude ont été évités lors du choix des sites d'implantation des éoliennes.

# Principaux enjeux et impacts appréhendés

## Pêche

Quelques frayères à Omble de fontaine sont présentes dans la zone d'étude.

### ■ Impacts

- Les mesures préconisées par le RNI, les pratiques avancées dans les documents du MRNF concernant les ponts et ponceaux et le respect des mesures d'atténuation courantes permettront de limiter les impacts du transport de sédiments dans les cours d'eau lors des travaux.



# Principaux enjeux et impacts appréhendés

## L'économie locale et régionale

- La réalisation du projet nécessitera l'achat de biens et de services, de même que l'embauche de travailleurs dans la MRC La Côte-de-Beaupré. À long terme, une quarantaine d'emplois permanents seront créés dans cette région pour l'exploitation du parc

## Impact

- Création d'emplois et retombées économiques





## Période de questions



SÉMINAIRE  
DE QUÉBEC



## Projet de la Seigneurie de Beaupré

## Résumé de rencontre

<b>Date et heure de la rencontre</b>	19 décembre 2005
<b>Groupe(s) rencontré(s)</b>	Municipalité de Saint-Tite-des-Caps
<b>Intervenants rencontrés</b>	Gilles Ménard, dg et Christine Rivard (urbaniste)
<b>Porte-parole</b>	HGirardin et MImbleau
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
<b>Lieu de la rencontre</b>	Hôtel de ville, Saint-Tite-des-Caps
<b>Heure d'arrivée</b>	14h
<b>Contact à l'arrivée</b>	
<b>Durée de la rencontre</b>	30 minutes
<b>Document(s) remis</b>	Présentation du projet, Pochettes Gaz Métro et Boralex
<b>DESCRIPTION DE L'ORGANISME</b>	
<b>RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE</b>	
<b>Résumé de la rencontre</b>	Préoccupation de la municipalité quant à l'accès au site de la Seigneurie (dégradation des routes et augmentation du trafic routier) sans aucune retombée locale pour la localité.
<b>Commentaires</b>	Il faudra trouver un moyen de rendre la municipalité + heureuse.
	Il passe entre 6000 à 12 000 camions par année sur le territoire de la municipalité.
	Entre 4 et 5 km de routes municipales ne sont pas utilisées.

<b>Questions à poser aux intervenants</b>	<b>Quelles sont vos premières impressions sur le projet?</b>
	Conseil municipal sera enchanté par le projet mais sera préoccupé par les retombées négatives pour la municipalité.
	<b>Quels sont, selon vous, les enjeux soulevés par ce projet?</b>
	<b>Qui (quels groupes) sera en faveur du projet? Qui sera en désaccord?</b>
	<b>Est-ce que ce projet peut être perçu comme une menace ou une opportunité eut égard à certains autres projets présentement à l'étude dans la région?</b>
	Le Séminaire de Québec utilise les routes de St-Tite-des-Caps pour les accès à leurs exploitations forestières et il y a une détérioration des routes. Les travaux routiers auront coûté plus de 350 000\$ à la municipalité alors que le Séminaire ne paie que 1098\$ de taxes. Il ne faudrait pas qu'il en soit de même avec le projet d'éoliennes.
	<b>Qui devrions-nous rencontrer au cours des prochaines consultations (court terme, moyen terme, long terme)?</b>
<b>Selon vous, qui sont les principaux meneurs d'opinion?</b>	
Pas de groupes ou meneurs d'opinion qui pourraient s'opposer. Une seule préoccupation quant aux chemins d'accès du territoire pour la coupe de bois puisque Château-Richer interdit le passage de camions de bois sur son territoire.	
<b>Avez-vous des suggestions à nous faire sur le projet? Sur la façon d'organiser nos consultations?</b>	
<b>Avez-vous d'autres questions sur le projet que nous vous présentons aujourd'hui?</b>	
1. Est-ce que l'éolien est compatible avec les activités actuelles du Séminaire de Québec?	
2. En quoi St-Tite-des-Caps est concernée par le projet?	
3. Quand avez-vous commencé à prendre des lectures de vent?	
4. Est-ce que le secteur que vous envisagez exploité est déboisé actuellement?	
5. Combien d'éoliennes au maximum pourraient être installées?	
6. Est-ce que tous vos mâts de lecture de vents sont installés?	

	<p>7. Quel est le bruit fait par une éolienne? Est-ce que le bruit que produit chacune des éoliennes s'additionne?</p> <hr/> <p>8. Pourquoi voit-on le nom d'HQ partout dans votre présentation?</p> <hr/> <p>9. Avant de commencer la construction, vous allez devoir être sélectionné par HQ?</p> <hr/> <p>10. Quel est l'échéancier de l'appel d'offres?</p> <hr/> <p>11. Avez-vous commencé le processus de consultations publiques?</p> <hr/> <p>12. Avez-vous d'autres sous-projets en allant dans ce coin-là?</p> <hr/>
<p><b>Suivis à faire / Questions en suspens</b></p>	<hr/> <hr/>



## Projet de la Seigneurie de Beaupré

## Résumé de rencontre

<b>Date et heure de la rencontre</b>	19 décembre 2005
<b>Groupe(s) rencontré(s)</b>	Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
<b>Intervenants rencontrés</b>	Germain Tremblay, maire et François Drouin, dg
<b>Porte-parole</b>	HGirardin et MImbleau
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
<b>Lieu de la rencontre</b>	Hôtel de ville, 33, rue de l'Église, Saint-Ferréol-les-Neiges
<b>Heure d'arrivée</b>	11h
<b>Contact à l'arrivée</b>	
<b>Durée de la rencontre</b>	50 minutes
<b>Document(s) remis</b>	Présentation du projet, Pochettes Gaz Métro et Boralex
<b>DESCRIPTION DE L'ORGANISME</b>	
<b>RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE</b>	
<b>Résumé de la rencontre</b>	Bonne rencontre, bonne réception du projet.
<b>Commentaires</b>	Aimerait faire un partenariat avec le consortium pour la construction et l'utilisation d'un garage municipal pouvant accueillir la machinerie nécessaire à l'entretien du parc éolien, des bureaux et les équipements municipaux.

<b>Questions à poser aux intervenants</b>	<p><b>Quelles sont vos premières impressions sur le projet?</b></p> <p>Enthousiaste / considère qu'il s'agit d'un bon projet. Aucune question des citoyens jusqu'à présent.</p>
	<p><b>Quels sont, selon vous, les enjeux soulevés par ce projet?</b></p> <p>Les impacts visuels et sonores risquent d'impacter les citoyens dans leurs camps de chasse et pêche.</p>
	<p><b>Qui (quels groupes) sera en faveur du projet? Qui sera en désaccord?</b></p> <p></p>
	<p><b>Est-ce que ce projet peut être perçu comme une menace ou une opportunité eut égard à certains autres projets présentement à l'étude dans la région?</b></p> <p>Il faudra faire attention à ce que le projet soit bien amené dans la communauté afin de ne pas reproduire ce qui s'est passé à la Carrière du Cap Brûlé (exploitation de granit).</p>
	<p><b>Qui devrions-nous rencontrer au cours des prochaines consultations (court terme, moyen terme, long terme)?</b></p> <p></p>
	<p><b>Selon vous, qui sont les principaux meneurs d'opinion?</b></p> <p></p>
	<p><b>Avez-vous des suggestions à nous faire sur le projet? Sur la façon d'organiser nos consultations?</b></p> <p>Il serait intéressant de profiter d'activités de dynamitage pour faire de la prospection géologique sur les terres du Séminaire. Il pourrait y avoir des gisements intéressants.</p>
	<p><b>Avez-vous d'autres questions sur le projet que nous vous présentons aujourd'hui?</b></p> <p>1. Quelle sera la distance du parc éolien de l'hôtel de ville?</p> <p>2. Est-ce que le bruit que produit chacune des éoliennes s'additionne?</p> <p>3. Avez-vous fait une cartographie des Clubs de chasse et pêche sur le territoire de la Seigneurie?</p> <p>4. Où êtes-vous par rapport au Manoir Brûlé?</p> <p>5. Êtes-vous dans la vallée affluente de la rivière Sainte-Anne-du-Nord?</p> <p>6. Est-ce que l'installation du parc aura des impacts sur les ravages d'originaux?</p>

	7. Est-ce que les groupes environnementaux commencent à réagir en France et en Europe?
	8. Comment allez-vous transporter le ciment?
	9. Y a-t-il des haubans d'installer sur les mâts de lecture et sur les éoliennes?
	10. Existents-ils des études sur les taux de mortalité des oiseaux à travers le monde?
	11. Y a-t-il de la pollution au niveau des cours d'eau, lacs provoquée par des rejets d'huile, de graisse ou autres types de contaminants provenant des éoliennes?
	12. Y a-t-il des bassins de réception autour d'une éolienne?
	13. Devrez-vous faire du dynamitage?
	14. Quelle hauteur a une éolienne?
	15. Quelle est la longueur des pales? Ont-elles la forme d'hélices?
	16. Comment le lien se fait entre les éoliennes et le réseau de transport d'Hydro-Québec? À quelle distance le site se situe-t-il des lignes d'HQ? Est-ce que ce sera une ligne aérienne?
	17. Quelle est l'emprise de la servitude autour de la ligne de raccordement au réseau d'HQ?
	18. Qu'est-ce que vous utilisez pour entretenir la ligne (débroussaillage)?
	19. Quel est l'échéancier du projet?
	20. Comment se traduisent les retombées locales et autochtones dans l'appel d'offres? Redevances vs main d'œuvre locale?
	21. Où seront construites les éoliennes? Au Québec ou à l'étranger?
	22. Avez-vous perdu beaucoup de données lorsque les mats sont tombés? Les données sont-elles transmises par télémétrie?
	23. Est-ce qu'on verra les éoliennes du haut du Mont Sainte-Anne?
	24. Avez-vous des besoins pour un bâtiment pour installer le personnel? Remiser la machinerie? Quelle dimension aura le bâtiment?
	25. Les employés qui seront engagés devront-ils être spécialisés ou peu?
	26. Combien d'éoliennes comptez-vous installer?
	27. Est-ce que l'accès au site est adéquat en terme de routes

	<p>d'accès?</p> <hr/> <p>28. Comment avez-vous évalué l'installation des mâts de lecture de vents? Qu'est-ce qui vous dit que vous êtes au bon endroit?</p> <hr/> <p>29. Avez-vous installé des stations météorologiques?</p> <hr/> <p>30. Est-ce préférable que la forêt soit coupée pour bien évaluer les vents?</p> <hr/> <p>31. A-t-on des exemples en Europe où les mâts d'éoliennes ont été démâtés (tombés)?</p> <hr/> <p>32. Est-ce que les éoliennes se déglacent par elles-mêmes?</p> <hr/> <p>33. Est-ce qu'il y a des moments ou des périodes où elles sont arrêtées?</p> <hr/> <p>34. Quels sont les effets des changements climatiques sur la qualité des gisements de vent? Existents-ils des études mondiales qui montrent ces effets?</p> <hr/> <hr/>
<p><b>Suivis à faire / Questions en suspens</b></p>	<hr/> <hr/>



## Projet de la Seigneurie de Beaupré

### Résumé de rencontre

<b>Date et heure de la rencontre</b>	19 décembre 2005
<b>Groupe(s) rencontré(s)</b>	MRC Côte-de-Beaupré
<b>Intervenants rencontrés</b>	Henri Cloutier, préfet; Jacques Pichette, dg et Gaétan Duhamel
<b>Porte-parole</b>	HGirardin et MImbleau
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
<b>Lieu de la rencontre</b>	MRC Côte-de-Beaupré, 3 rue de la Seigneurie, Château Richer
<b>Heure d'arrivée</b>	9h
<b>Contact à l'arrivée</b>	
<b>Durée de la rencontre</b>	1h20
<b>Document(s) remis</b>	Présentation du projet, Pochettes Gaz Métro et Boralex
<b>DESCRIPTION DE L'ORGANISME</b>	
<b>RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE</b>	
<b>Résumé de la rencontre</b>	Bonne rencontre, bonne réception du projet. Importance des retombées économiques locales (emplois permanents et pendant la construction)
<b>Commentaires</b>	Aimerait être en mesure de préparer des gens à l'avance afin de travailler à l'entretien du parc (avec la collaboration du CEGEP de Matane).

<b>Questions à poser aux intervenants</b>	<b>Quelles sont vos premières impressions sur le projet?</b>
	Enthousiastes / considère qu'il s'agit d'un bon projet
	<b>Quels sont, selon vous, les enjeux soulevés par ce projet?</b>
	Les éoliennes ne sont pas imposables. Il faudra trouver une façon de faire bénéficier la MRC de retombées économiques.
	Aucune question des citoyens.
	<b>Qui (quels groupes) sera en faveur du projet? Qui sera en désaccord?</b>
	Clubs de chasse et pêche seront probablement impacter (négativement).
	<b>Est-ce que ce projet peut être perçu comme une menace ou une opportunité eut égard à certains autres projets présentement à l'étude dans la région?</b>
	Il faudra faire attention aux «artistes» qui sont contre les projets hydroélectriques sur le territoire de la MRC et qui pourraient avoir une influence négative.
	<b>Qui devrions-nous rencontrer au cours des prochaines consultations (court terme, moyen terme, long terme)?</b>
	Les Clubs de chasse et pêche. La MRC croit qu'il y aurait une vingtaine de chalets sur le territoire projeté. Les baux de ces chalets sont renouvelables au 3 ans.
	<b>Selon vous, qui sont les principaux meneurs d'opinion?</b>
<b>Avez-vous des suggestions à nous faire sur le projet? Sur la façon d'organiser nos consultations?</b>	
<b>Avez-vous d'autres questions sur le projet que nous vous présentons aujourd'hui?</b>	
1. Combien ça va nous rapporter sur le plan économique? Quelles seront les retombées économiques locales en terme d'emplois?	
2. Est-ce que les fils électriques entre les éoliennes seront enfouis ou aériens?	
3. Combien de mâts de lecture de vents seront installés? Quelle en sera la hauteur?	
4. Combien de mégawatts pourront être produits?	
5. Quelle est la distance entre les éoliennes?	
6. Quelles hauteurs auront les éoliennes?	

	<p>7. Combien d'éoliennes comptez-vous installer?</p> <hr/> <p>8. Devrez-vous déboiser?</p> <hr/> <p>9. Quelles seront les formations requises pour les travailleurs?</p> <hr/> <p>10. Comment transporterez-vous les éoliennes jusqu'au site? Utiliserez-vous les installations du Port de Québec?</p> <hr/> <p>11. Quel sera l'impact des éoliennes sur la valeur des propriétés sur le territoire de la Seigneurie?</p> <hr/> <p>12. Quels seront les impacts sur les chasseurs et pêcheurs?</p> <hr/> <p>13. Y aura-t-il des impacts visuels sur le territoire?</p> <hr/> <p>14. Aurez-vous besoin que de nouvelles routes soient construites?</p> <hr/> <p>15. Est-ce que le bruit que produit chacune des éoliennes s'additionne? Y aura-t-il des impacts sonores sur les chalets de chasse et pêche?</p> <hr/> <p>16. Savez-vous où sont les chalets de chasse et pêche?</p> <hr/> <p>17. Quel est le potentiel éolien aux Etats-Unis?</p> <hr/> <p>18. Quels sont les effets des changements climatiques sur la qualité des gisements de vent?</p> <hr/>
<p><b>Suivis à faire / Questions en suspens</b></p>	<p>La MRC doit revenir au consortium avec une signification de ses attentes au chapitre des redevances financières.</p> <hr/>

## Projet de la Seigneurie de Beaupré

## Résumé de rencontre

<b>Date et heure de la rencontre</b>	19 décembre 2005
<b>Groupe(s) rencontré(s)</b>	CLD Côte-de-Beaupré
<b>Intervenants rencontrés</b>	Mario Leblanc, dg
<b>Porte-parole</b>	HGirardin et MImbleau
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
<b>Lieu de la rencontre</b>	Restaurant Le Normandin, rue Bouvier, Québec
<b>Heure d'arrivée</b>	16h30
<b>Contact à l'arrivée</b>	
<b>Durée de la rencontre</b>	1h
<b>Document(s) remis</b>	Présentation du projet, Pochettes Gaz Métro et Boralex
<b>DESCRIPTION DE L'ORGANISME</b>	
<b>RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE</b>	
<b>Résumé de la rencontre</b>	Bonne rencontre, bonne réception du projet. Soutient que ce projet bonifiera l'activité économique dans la région en plus de minimiser les impacts sonores et visuels.
<b>Commentaires</b>	Prêt à soutenir le projet par une résolution du CLD (appui formel).
<b>Questions à poser aux intervenants</b>	<b>Quelles sont vos premières impressions sur le projet?</b> Enthousiastes / considère qu'il s'agit d'un bon projet



**Quels sont, selon vous, les enjeux soulevés par ce projet?**

Impacts visuels doivent être minimisés pour les chasseurs et pêcheurs. Les impacts économiques maximisés.

**Qui (quels groupes) sera en faveur du projet? Qui sera en désaccord?**

**Est-ce que ce projet peut être perçu comme une menace ou une opportunité eut égard à certains autres projets présentement à l'étude dans la région?**

Il pourrait y avoir de la résistance de la part de Charlevoix car peut-être il y aurait un projet de parc sur le terrain de la Seigneurie (nom de projet: projet du ravin).

**Qui devrions-nous rencontrer au cours des prochaines consultations (court terme, moyen terme, long terme)?**

Le conseil régional en environnement de Québec (Bruno-Pierre Harvey);

La communauté métropolitaine de Québec (voir avec Henri Cloutier qui est le vice-président de la CMMQ).

**Selon vous, qui sont les principaux meneurs d'opinion?**

**Avez-vous des suggestions à nous faire sur le projet? Sur la façon d'organiser nos consultations?**

**Avez-vous d'autres questions sur le projet que nous vous présentons aujourd'hui?**

1. Que représente 250 MW en terme de consommation?
2. Qui est Boralex?
3. Quels seront les impacts visuels sur les Clubs de chasse et pêche?
4. Quels seront les impacts sur la faune et la flore?
5. En Gaspésie, sait-on quel est l'impact du bruit sur la population?
6. Quel est l'impact sur les oiseaux?
7. Est-ce que le prix de l'énergie éolienne est le même que le prix de l'hydroélectricité? Quel est le prix actuel de l'éolien?
8. Est-ce qu'une année pour procéder aux études environnementales est suffisante?

	<p>9. Quels seront les impacts visuels du projet sur le Mont-Ste-Anne?</p> <hr/> <p>10. Comment fonctionne le raccordement au réseau d'HQ? Est-ce souterrain ou aérien?</p> <hr/> <p>11. Quels seront les retombées économiques du projet pour la MRC?</p> <hr/> <p>12. Quel sera l'accès au site?</p> <hr/> <p>13. Quel est l'envergure de l'investissement financier nécessaire pour le projet éolien?</p> <hr/> <p>14. Est-ce que HQ va accorder le contrat à un compétiteur comme Gaz Métro?</p> <hr/> <p>15. Y aura-t-il un impact sur les locataires de la Seigneurie?</p> <hr/> <p>16. Est-ce le premier projet commun entre Boralex et Gaz Métro?</p> <hr/> <p>17. Est-ce que vous allez faire les études économiques et d'impacts environnementaux avant de déposer votre offre?</p> <hr/> <p>18. Où sont construites les éoliennes?</p> <hr/> <p>19. Est-ce qu'il pourrait y avoir une expertise technologique qui se développera sur le territoire?</p> <hr/> <p>20. Qui exploite des éoliennes au Québec?</p> <hr/> <p>21. Est-ce qu'HQ opère des éoliennes?</p> <hr/>
<p><b>Suivis à faire / Questions en suspens</b></p>	<p>Revenir à M. Leblanc afin de valider le projet du ravin dans la MRC de Charlevoix (territoire de Baie-Saint-Paul).</p> <hr/> <p>Boralex doit vérifier s'il y aurait un impact visuel du projet d'éoliennes sur le site projeté du parc du ravin.</p>

## Projet de la Seigneurie de Beaupré

### Résumé de rencontre

<b>Date et heure de la rencontre</b>	20 décembre 2005
<b>Groupe(s) rencontré(s)</b>	MRC de La Jacques-Cartier
<b>Intervenants rencontrés</b>	Pierre Vallée, préfet suppléant de la MRC et maire de Sainte-Brigitte-de-Laval
<b>Porte-parole</b>	HGirardin et MImbleau
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
<b>Lieu de la rencontre</b>	Mairie de Sainte-Brigitte-de-Laval
<b>Heure d'arrivée</b>	17h30
<b>Contact à l'arrivée</b>	
<b>Durée de la rencontre</b>	30 minutes
<b>Document(s) remis</b>	Présentation du projet, Pochettes Gaz Métro et Boralex
<b>DESCRIPTION DE L'ORGANISME</b>	
<b>RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE</b>	
<b>Résumé de la rencontre</b>	Bonne rencontre. Peu de questions. Un suivi sera fait aux 9 maires de la MRC par M. Vallée lors de la prochaine assemblée de la MRC.
<b>Commentaires</b>	
<b>Questions à poser aux intervenants</b>	<b>Quelles sont vos premières impressions sur le projet?</b>
	Aucune réaction négative de la part de citoyens.
	<b>Quels sont, selon vous, les enjeux soulevés par ce projet?</b>

	<p><b>Qui (quels groupes) sera en faveur du projet? Qui sera en désaccord?</b></p> <hr/> <p><b>Est-ce que ce projet peut être perçu comme une menace ou une opportunité eut égard à certains autres projets présentement à l'étude dans la région?</b></p> <hr/> <p><b>Qui devrions-nous rencontrer au cours des prochaines consultations (court terme, moyen terme, long terme)?</b></p> <hr/> <p><b>Selon vous, qui sont les principaux meneurs d'opinion?</b></p> <hr/> <p><b>Avez-vous des suggestions à nous faire sur le projet? Sur la façon d'organiser nos consultations?</b></p> <hr/> <p><b>Avez-vous d'autres questions sur le projet que nous vous présentons aujourd'hui?</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Quelle est la source des données de votre graphique de pression sonore?</li> <hr/> <li>2. Combien de personnes travailleraient à temps plein sur le site?</li> <hr/> <li>3. À combien pensez-vous être en mesure de vendre vos Kwh produits?</li> <hr/> <li>4. Qu'est-ce qui sera le plus énergivore en terme de coût: la construction ou l'exploitation?</li> <hr/> </ol>
<p><b>Suivis à faire / Questions en suspens</b></p>	<hr/> <hr/>



## Projet de la Seigneurie de Beaupré

## Résumé de rencontre

<b>Date et heure de la rencontre</b>	20 décembre 2005 à 13h
<b>Groupe(s) rencontré(s)</b>	Groupe Le Massif
<b>Intervenants rencontrés</b>	François Courville, vp concept et Pierre Gauthier
<b>Porte-parole</b>	HGirardin et MImbleau
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
<b>Lieu de la rencontre</b>	963, MGR De Laval, Baie-Saint-Paul
<b>Heure d'arrivée</b>	13h
<b>Contact à l'arrivée</b>	
<b>Durée de la rencontre</b>	1h30
<b>Document(s) remis</b>	Présentation du projet, Pochettes Gaz Métro et Boralex
<b>DESCRIPTION DU GROUPE LE MASSIF et DÉTAILS DU PROJET</b>	
	<p>Propriétaire et exploitant du centre de ski Le Massif situé à Petite-Rivière-Saint-François, le <i>Groupe Le Massif</i> débutera dès le printemps 2006, la construction de la première phase d'un ambitieux projet de développement touristique et écologique de 230 millions de \$.</p> <p>Projet de créer une vitrine technologique et une fondation (SEDNA). D'importants pans du projet sont liés à l'énergie (hébergement et au transport). Ils aimeraient d'ailleurs avoir une politique énergétique qui permettrait d'avoir un bilan énergétique positif dans le projet.</p> <p>Le projet dans sa forme actuelle compterait 3 éoliennes afin de produire 1 MW au total. Le Groupe est à la recherche d'un partenaire pour les éoliennes et aimerait un alignement à ce propos dès l'été 2006.</p>

	Autres détails du projet: 404 unités d'hébergement (125 à la ferme, 100 pour optimiser les infrastructures actuelles et le reste en unités bio-climatiques) = 1.5 unités/hectare (ex. IntraWest = 60 unités/hectare). Objectif de créer 75 partenariats différents avec la communauté pour la réalisation du projet.
<b>RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE</b>	
<b>Résumé de la rencontre</b>	Ouvert par rapport au projet.
<b>Commentaires</b>	<p>Concept de la maison-vent pas du tout en opposition avec une éventuelle vue sur les éoliennes. Qui plus est, le projet intègre un observatoire mondial.</p> <p>Le Groupe est à la recherche d'un partenariat pour produire de l'énergie éolienne dans leur projet.</p> <p>Le Groupe a également payé pour faire produire l'étude de «Caractérisation des unités de paysage» déposé à la MRC en août 2005.</p>
<b>Questions à poser aux intervenants</b>	<p><b>Quelles sont vos premières impressions sur le projet?</b></p> <p>Très positives.</p> <p><b>Quels sont, selon vous, les enjeux soulevés par ce projet?</b></p> <p>Pas vraiment d'enjeu lié à l'énergie éolienne. Il s'agit plus d'une adversité envers les lignes de transport d'HQ.</p> <p><b>Qui (quels groupes) sera en faveur du projet? Qui sera en désaccord?</b></p> <p>Pas vraiment de bruit de fond dans la communauté.</p> <p><b>Est-ce que ce projet peut être perçu comme une menace ou une opportunité eut égard à certains autres projets présentement à l'étude dans la région?</b></p> <p></p> <p><b>Qui devrions-nous rencontrer au cours des prochaines consultations (court terme, moyen terme, long terme)?</b></p> <p>M. Réjean Labrie, Réserve mondiale de la biosphère (418)665-4701</p> <p><b>Selon vous, qui sont les principaux meneurs d'opinion?</b></p> <p></p> <p><b>Avez-vous des suggestions à nous faire sur le projet? Sur la façon d'organiser nos consultations?</b></p> <p>Examiner l'impact des basses fréquences que génèrent les éoliennes sur la vue faunique telle que les cervidés et les ongulés (animaux sensibles).</p>

	<p><b>Avez-vous d'autres questions sur le projet que nous vous présentons aujourd'hui?</b></p> <hr/> <p>1. Avez-vous fait des études sur les basses fréquences produites par les éoliennes?</p> <hr/> <p>2. Avez-vous déjà pensé à un tracé pour la ligne de distribution et l'interconnexion avec le réseau d'HQ?</p> <hr/> <p>3. Combien d'éoliennes comptera le parc? Elles seront réparties sur combien de km<sup>2</sup>?</p> <hr/> <p>4. Devrez-vous déboiser?</p> <hr/> <p>5. Il y a eu une MRC qui a obtenu une dérogation du gouvernement pour un projet d'énergie éolienne. Qu'en est-il?</p> <hr/> <p>6. Saviez-vous qu'il y a deux ongulés au km<sup>2</sup> sur le territoire de la Seigneurie?</p> <hr/>
<p><b>Suivis à faire / Questions en suspens</b></p>	<p>Revenir avec une réponse / proposition pour les éoliennes.</p> <hr/>

## Projet de la Seigneurie de Beaupré

## Résumé de rencontre

<b>Date et heure de la rencontre</b>	20 décembre 2005
<b>Groupe(s) rencontré(s)</b>	CLD de Charlevoix et MRC de Charlevoix
<b>Intervenants rencontrés</b>	André Simard, Stéphane Simard, Jean-Guy Bouchard (préfet et maire de Petite-Rivière-Saint-François) et Dominic Tremblay
<b>Porte-parole</b>	HGirardin et MImbleau
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
<b>Lieu de la rencontre</b>	CLD de Charlevoix
<b>Heure d'arrivée</b>	9h
<b>Contact à l'arrivée</b>	
<b>Durée de la rencontre</b>	1h30
<b>Document(s) remis</b>	Présentation du projet, Pochettes Gaz Métro et Boralex
<b>DESCRIPTION DE L'ORGANISME</b>	
<b>RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE</b>	
<b>Résumé de la rencontre</b>	Ne se sentent pas concernés par la projet ans sa forme actuelle. Ouverture pour des éoliennes du côté de Charlevoix.
<b>Commentaires</b>	Étaient très intéressés à connaître l'ampleur des retombées économiques sur leur territoire. Une étude d'impact visuel de la route 138 st en train de se faire pour éviter de gâcher le paysage de la région de Charlevoix.



<b>Questions à poser aux intervenants</b>	<b>Quelles sont vos premières impressions sur le projet?</b>
	<b>Quels sont, selon vous, les enjeux soulevés par ce projet?</b>
	Il faut à tout prix préserver le paysage.
	<b>Qui (quels groupes) sera en faveur du projet? Qui sera en désaccord?</b>
	<b>Est-ce que ce projet peut être perçu comme une menace ou une opportunité eut égard à certains autres projets présentement à l'étude dans la région?</b>
	<b>Qui devrions-nous rencontrer au cours des prochaines consultations (court terme, moyen terme, long terme)?</b>
	Association touristique de Charlevoix (ATR)
	<b>Selon vous, qui sont les principaux meneurs d'opinion?</b>
	<b>Avez-vous des suggestions à nous faire sur le projet? Sur la façon d'organiser nos consultations?</b>
Rencontre avec aménagiste pour voir ce qui peut être exclu du RCI.	
<b>Avez-vous d'autres questions sur le projet que nous vous présentons aujourd'hui?</b>	
1. Quelles seront les retombées économiques pour la région?	
2. Quel est le type de résidus de bois utilisé dans la combustion pour les centrales de biomasse de Boralex?	
3. Un parc éolien veut dire nécessairement plusieurs éoliennes; est-ce dire qu'on les verra de la 138?	
4. Est-ce que vous allez bâtir une nouvelle ligne d'interconnexion avec HQ?	
5. Quelle est la superficie du parc éolien?	
6. Avez-vous choisi le meilleur site? Y a-t-il d'autres sites qui pourraient être exploités?	
7. Quels seront les impacts sur les activités de chasse et de pêche?	
8. Combien y aura-t-il d'éoliennes?	
9. À la consommation de combien de bungalow représente la production de votre parc?	

	<p>10. Est-ce que le potentiel éolien des régions de Charlevoix et la Côte-de-Beaupré est plus grand que celui de la Gaspésie?</p> <hr/> <p>11. Quelles sont les retombées régionales, en terme d'emplois, d'un projet comme le vôtre?</p> <hr/> <p>12. Quelle est la qualité des vents sur le territoire de la Seigneurie par rapport à la Gaspésie?</p> <hr/> <p>13. Quelles seront les redevances versées pour puiser la ressource?</p> <hr/> <p>14. Comment l'appel d'offres fonctionne par rapport à HQ?</p> <hr/> <p>15. Qu'entendez-vous par un parc éolien d'une durée de vie de 20 ans?</p> <hr/> <p>16. Devrez-vous déboiser?</p> <hr/> <p>17. Aurez-vous besoin d'ancrage?</p> <hr/> <p>18. Qu'attendez-vous de nous comme MRC?</p> <hr/> <p>19. Combien coût un mât de lecture de vent?</p> <hr/> <p>20. Est-il possible d'avoir un aperçu – visuel – du parc une fois construit?</p> <hr/>
<p><b>Suivis à faire / Questions en suspens</b></p>	<p>Rencontre à prévoir avec aménagiste de la MRC une fois le projet de RCI prêt à être consulté.</p> <hr/> <p>Charlevoix est une MRC assimilée ce qui veut dire qu'elle est considérée comme une des 20 plus pauvres du Québec. Cela lui confère des avantages tels que des crédits d'impôts supplémentaires pour des entreprises qui viennent s'y installer. A VÉRIFIER</p>

## Projet de la Seigneurie de Beaupré

### Résumé de rencontre

<b>Date et heure de la rencontre</b>	20 décembre 2005
<b>Groupe(s) rencontré(s)</b>	Ville de Baie-Saint-Paul
<b>Intervenants rencontrés</b>	Jean Fortin, maire et président de la Conférence régionale des élus
<b>Porte-parole</b>	HGirardin et MImbleau
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
<b>Lieu de la rencontre</b>	Mairie de Baie-Saint-Paul
<b>Heure d'arrivée</b>	15h
<b>Contact à l'arrivée</b>	
<b>Durée de la rencontre</b>	1h
<b>Document(s) remis</b>	Présentation du projet, Pochettes Gaz Métro et Boralex
<b>DESCRIPTION DE L'ORGANISME</b>	
<b>RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE</b>	
<b>Résumé de la rencontre</b>	Très content que l'on soit venu le rencontrer même si le projet n'est pas sur son territoire.
<b>Commentaires</b>	Dans la région, la chasse c'est sacré peut-être plus encore que la pêche.
<b>Questions à poser</b>	Quelles sont vos premières impressions sur le projet?

<p><b>aux intervenants</b></p>	<p><b>Quels sont, selon vous, les enjeux soulevés par ce projet?</b></p> <p>Chasse et pêche sur le territoire de la Seigneurie et l'impact de la présence des éoliennes sur les animaux.</p> <p>Respect des paysages en accord avec le RCI (réglementation à venir en fonction de ce qui sera adopté à la table des préfets).</p> <p><b>Qui (quels groupes) sera en faveur du projet? Qui sera en désaccord?</b></p> <p>Les citoyens sont beaucoup plus préoccupés par les augmentations des rôles fonciers en raison de la spéculation immobilière.</p> <p><b>Est-ce que ce projet peut être perçu comme une menace ou une opportunité eut égard à certains autres projets présentement à l'étude dans la région?</b></p> <p><b>Qui devrions-nous rencontrer au cours des prochaines consultations (court terme, moyen terme, long terme)?</b></p> <p><b>Selon vous, qui sont les principaux meneurs d'opinion?</b></p> <p><b>Avez-vous des suggestions à nous faire sur le projet? Sur la façon d'organiser nos consultations?</b></p> <p><b>Avez-vous d'autres questions sur le projet que nous vous présentons aujourd'hui?</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Quelles hauteurs auront les éoliennes?</li> <li>2. Combien d'éoliennes représentent 200 à 400MW?</li> <li>3. Qu'en est-il de l'impact sur les animaux?</li> <li>4. Croyez-vous avoir besoin d'amendements municipaux pour vous implanter sur le territoire?</li> </ol>
<p><b>Suivis à faire / Questions en suspens</b></p>	<p>Vérifier que le projet est conforme aux critères de développement qu'imposent l'UNESCO puisque Charlevoix est une réserve mondiale de la biosphère.</p>



## Projet de la Seigneurie de Beaupré

## Résumé de rencontre

<b>Date et heure de la rencontre</b>	6 février 2006
<b>Groupe(s) rencontré(s)</b>	Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré
<b>Intervenants rencontrés</b>	Jean-Luc Fortin, maire et Frédéric Gervais Drolet
<b>Porte-parole</b>	MLanctôt et EChampagne
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
<b>Lieu de la rencontre</b>	Mairie de Sainte-Anne-de-Beaupré, 9336 avenue Royale
<b>Heure d'arrivée</b>	12h
<b>Contact à l'arrivée</b>	
<b>Durée de la rencontre</b>	45 minutes
<b>Document(s) remis</b>	Présentation du projet, Pochettes Gaz Métro et Boralex
<b>DESCRIPTION DE L'ORGANISME</b>	
	Municipalité
<b>RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE</b>	
<b>Résumé de la rencontre</b>	Très réceptif.
<b>Commentaires</b>	Si nous avons besoin d'un terrain zoné industriel, ils en ont de disponibles.
<b>Questions à poser aux intervenants</b>	<b>Quelles sont vos premières impressions sur le projet?</b>
	<b>Quels sont, selon vous, les enjeux soulevés par ce projet?</b>

	<p><b>Qui (quels groupes) sera en faveur du projet? Qui sera en désaccord?</b></p> <hr/> <p><b>Est-ce que ce projet peut être perçu comme une menace ou une opportunité eut égard à certains autres projets présentement à l'étude dans la région?</b></p> <hr/> <p>Le projet de carrière au Cap-Brûlé est beaucoup plus discuté à la MRC et soulève pas mal plus la grogne qu'un projet comme le nôtre</p> <hr/> <p><b>Qui devrions-nous rencontrer au cours des prochaines consultations (court terme, moyen terme, long terme)?</b></p> <hr/> <p>Le comité de surveillance du site d'enfouissement de la ville de Québec. Il s'agit d'un groupe de citoyens très impliqués. Voir avec le maire de St-Joachim qui est sur ce comité.</p> <hr/> <p><b>Selon vous, qui sont les principaux meneurs d'opinion?</b></p> <hr/> <p><b>Avez-vous des suggestions à nous faire sur le projet? Sur la façon d'organiser nos consultations?</b></p> <hr/> <p><b>Avez-vous d'autres questions sur le projet que nous vous présentons aujourd'hui?</b></p> <hr/> <p>1. Êtes-vous dans le Bas-du-Fleuve?</p> <hr/> <p>2. Quand est-il des impacts sur la faune?</p> <hr/> <p>3. Avez-vous des problèmes de zonage?</p> <hr/>
<p><b>Suivis à faire / Questions en suspens</b></p>	<hr/> <hr/>

## Projet de la Seigneurie de Beaupré

### Résumé de rencontre

<b>Date et heure de la rencontre</b>	6 février 2006
<b>Groupe(s) rencontré(s)</b>	Municipalité de Boischatel
<b>Intervenants rencontrés</b>	Yves Germain, maire
<b>Porte-parole</b>	MLanctôt et EChampagne
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
<b>Lieu de la rencontre</b>	Mairie de Boischatel, 9 Côte-de-Beaupré
<b>Heure d'arrivée</b>	10h30
<b>Contact à l'arrivée</b>	
<b>Durée de la rencontre</b>	1h
<b>Document(s) remis</b>	Présentation du projet, Pochettes Gaz Métro et Boralex
<b>DESCRIPTION DE L'ORGANISME</b>	
	Municipalité
<b>RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE</b>	
<b>Résumé de la rencontre</b>	Assez réceptif quoique éloigné du site envisagé.
<b>Commentaires</b>	Maire de Saint-Tite-des-Caps en a parlé à l'Assemblée de la MRC la semaine dernière et ils ont constaté qu'avec les mâts de lecture de vents le site est assez reculé.
<b>Questions à poser aux intervenants</b>	<b>Quelles sont vos premières impressions sur le projet?</b> La municipalité est directement impliquée par le transport d'énergie

puisque'elle a sur son territoire les lignes d'HQ

**Quels sont, selon vous, les enjeux soulevés par ce projet?**

Les retombées économiques locales: y en aura-t-il pour la MRC?

Est-ce qu'un projet comme celui-là peut aider à retenir les jeunes sur notre territoire?

**Qui (quels groupes) sera en faveur du projet? Qui sera en désaccord?**

**Est-ce que ce projet peut être perçu comme une menace ou une opportunité eut égard à certains autres projets présentement à l'étude dans la région?**

**Qui devrions-nous rencontrer au cours des prochaines consultations (court terme, moyen terme, long terme)?**

**Selon vous, qui sont les principaux meneurs d'opinion?**

**Avez-vous des suggestions à nous faire sur le projet? Sur la façon d'organiser nos consultations?**

**Avez-vous d'autres questions sur le projet que nous vous présentons aujourd'hui?**

1. Quelle sera la visibilité du haut du Mont-Sainte-Anne? Que peut-on voir exactement?
2. Faites-vous face à la même levée de boucliers de la part des environmentalistes qu'avec l'hydroélectricité?
3. Qu'en est-il de l'impact sur les oiseaux?
4. Y aura-t-il de la création d'emplois pendant la période de construction?
5. Est-ce que le transport d'énergie va se faire à partir des lignes existantes?
6. Est-ce que le projet vous oblige à faire du déboisement pour les routes?
7. Est-ce que la loi vous permet de passer n'importe où? Allez-vous avoir besoin de permis de construction de la MRC?
8. Est-ce qu'il peut y avoir des redevances versées à la MRC?

<b>Suivis à faire / Questions en suspens</b>	La municipalité refait l'avenue royale au complet (enfouissement de fils, aqueducs, égouts) valeur des travaux de 500K\$ à 1 million\$. Responsable Carl Michaud. Faire suivi auprès de Francis Lebuis et Michel L. Roy pour Aqua data/Rehab et développement GM.



## Projet de la Seigneurie de Beaupré

## Résumé de rencontre

<b>Date et heure de la rencontre</b>	6 février 2006
<b>Groupe(s) rencontré(s)</b>	Ville de Château-Richer
<b>Intervenants rencontrés</b>	Frédéric Dancause, maire
<b>Porte-parole</b>	MLanctôt et EChampagne
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
<b>Lieu de la rencontre</b>	Mairie de Château-Richer, 8006 avenue Royale
<b>Heure d'arrivée</b>	13h
<b>Contact à l'arrivée</b>	
<b>Durée de la rencontre</b>	1h
<b>Document(s) remis</b>	Présentation du projet, Pochettes Gaz Métro et Boralex
<b>DESCRIPTION DE L'ORGANISME</b>	
	Municipalité
<b>RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE</b>	
<b>Résumé de la rencontre</b>	Le maire est septique sur les retombées du projet. Il trouve qu'il n'y en a pas assez.
<b>Commentaires</b>	Le maire a rappelé Maxime le 9 février afin que Gaz Métro vienne installer des mâts de lecture de vents sur la partie non organisée du territoire de la municipalité.
<b>Questions à poser aux intervenants</b>	<b>Quelles sont vos premières impressions sur le projet?</b> S'il n'y a pas de retombées pour la MRC le projet de réussira pas.

	<p><b>Quels sont, selon vous, les enjeux soulevés par ce projet?</b></p> <hr/> <p><b>Qui (quels groupes) sera en faveur du projet? Qui sera en désaccord?</b></p> <hr/> <p><b>Est-ce que ce projet peut être perçu comme une menace ou une opportunité eut égard à certains autres projets présentement à l'étude dans la région?</b></p> <p>La circulation routière des fardières de coupe de bois a provoqué beaucoup de chicanes avec le Séminaire de Qc en raison de l'impact négatif sur la qualité des routes (dommage estimé à 5,8 à 6 millions de \$ pour réparer). Si le projet d'éoliennes provoque les mêmes désagréments, ça va causer de la grogne.</p> <hr/> <p><b>Qui devrions-nous rencontrer au cours des prochaines consultations (court terme, moyen terme, long terme)?</b></p> <hr/> <p><b>Selon vous, qui sont les principaux meneurs d'opinion?</b></p> <hr/> <p><b>Avez-vous des suggestions à nous faire sur le projet? Sur la façon d'organiser nos consultations?</b></p> <p>Donner de l'argent aux citoyens pour qu'ils puissent, dans le cadre d'un voyage déjà organisé en France, faire un détour par les parcs d'éoliennes.</p> <hr/> <p><b>Avez-vous d'autres questions sur le projet que nous vous présentons aujourd'hui?</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Est-ce que Gaz Métro a d'autres projets de développement éolien autre qu'avec Boralex?</li> <hr/> <li>2. par où allez-vous passer pour avoir accès au site?</li> <hr/> <li>3. Pourquoi les éoliennes ne sont pas vertes ou bleues plutôt que blanches?</li> <hr/> <li>4. Est-ce que toutes les soumissions doivent respecter le 30/60 de pourcentage requis de contenu régional?</li> <hr/> <li>5. Qu'en est-il des retombées économiques?</li> <hr/> </ol>
<p><b>Suivis à faire / Questions en suspens</b></p>	<p>Le maire fait 2 forums de citoyens pour avoir des idées pour le développement économique, peut-être pourrions-nous participer.</p> <hr/> <p>Si on gagne l'appel d'offres, le mais propose de faire un concours</p>

	pour aller en France voir les projets afin de mobiliser les intervenants du milieu.
--	---

## Projet de la Seigneurie de Beaupré

## Résumé de rencontre

<b>Date et heure de la rencontre</b>	7 février 2006
<b>Groupe(s) rencontré(s)</b>	Paroisse de Saint-Joachim
<b>Intervenants rencontrés</b>	Gaston Gagnon, maire et Suzanne Cyr, dg (femme du dg de la MRC)
<b>Porte-parole</b>	MLanctôt et EChampagne
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
<b>Lieu de la rencontre</b>	Mairie de Saint-Joachim
<b>Heure d'arrivée</b>	9h
<b>Contact à l'arrivée</b>	
<b>Durée de la rencontre</b>	1h15
<b>Document(s) remis</b>	Présentation du projet, Pochettes Gaz Métro et Boralex
<b>DESCRIPTION DE L'ORGANISME</b>	
	Municipalité
<b>RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE</b>	
<b>Résumé de la rencontre</b>	Le maire est très enthousiaste.
<b>Commentaires</b>	Aimerait en savoir plus sur les impacts environnementaux car il connaît très bien le territoire de la Seigneurie. Il a beaucoup d'intérêt pour la construction.

<b>Questions à poser aux intervenants</b>	<b>Quelles sont vos premières impressions sur le projet?</b> Le maire ne croit pas que ce projet rapportera des retombées à la
---	---

MRC car le projet se situe sur le TNO et qu'il est géré à part par la MRC.

**Quels sont, selon vous, les enjeux soulevés par ce projet?**

**Qui (quels groupes) sera en faveur du projet? Qui sera en désaccord?**

Il faudra bien traiter les chasseurs et les pêcheurs car ils n'ont pas encore eu d'information. Le Séminaire a la réputation de toujours communiquer l'information.

**Est-ce que ce projet peut être perçu comme une menace ou une opportunité eut égard à certains autres projets présentement à l'étude dans la région?**

**Qui devrions-nous rencontrer au cours des prochaines consultations (court terme, moyen terme, long terme)?**

Le comité de surveillance du site d'enfouissement de Québec.

**Selon vous, qui sont les principaux meneurs d'opinion?**

Pas vraiment de meneurs mais au cours des prochains mois, vous devrez circuler plus d'information.

**Avez-vous des suggestions à nous faire sur le projet? Sur la façon d'organiser nos consultations?**

Vous devriez rejoindre tous les membres de Clubs pour faire une réunion leur expliquant le début du projet. Parmi ces gens, il y en a beaucoup qui sont de St-Joachim, de Beauré et des environs en plus de ceux qui travaillent chez Abitibi Consolidated.

**Avez-vous d'autres questions sur le projet que nous vous présentons aujourd'hui?**

1. Savez-vous avec précision l'emplacement du parc éolien?
2. Le choix du site dépendra-t-il des études de vents?
3. Est-ce que vous allez utiliser les routes déjà existantes?
4. Est-ce que l'expérience acquise en France vous sert au Qc?
5. Comment fonctionne l'interconnexion?
6. Est-ce qu'on vous parle beaucoup du bruit que fait une éolienne?
7. Est-ce que vous aurez des éoliennes verticales comme à Cap-Chat? Quelle est la différence entre une éolienne verticale et une éolienne traditionnelle?
8. Qu'en est-il de l'impact des grands vents? Est-ce normal?



	<p>9. Est-ce que les parcs éoliens créent beaucoup d'emplois?</p> <hr/> <p>10. Avez-vous pensé informer les chasseurs et les pêcheurs?</p> <hr/> <p>11. Avez-vous une idée de la quantité de béton dont vous aurez besoin afin de pouvoir estimer le nombre de camion Demix qui se promèneront?</p> <hr/> <p>12. Pourquoi les éoliennes ont-elles 3 pales plutôt que 5 par exemple?</p> <hr/>
<b>Suivis à faire / Questions en suspens</b>	<p>Appeler Bernard Paré, secrétaire du comité de surveillance (418) 827-4591 ou le (418) 827-5527.</p> <hr/>

## Projet de la Seigneurie de Beaupré

## Résumé de rencontre

<b>Date et heure de la rencontre</b>	7 février 2006
<b>Groupe(s) rencontré(s)</b>	Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix
<b>Intervenants rencontrés</b>	Réjean Labrie, président
<b>Porte-parole</b>	MLanctôt et EChampagne
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
<b>Lieu de la rencontre</b>	Bureau de M. Labrie, la Malbaie
<b>Heure d'arrivée</b>	16h10
<b>Contact à l'arrivée</b>	
<b>Durée de la rencontre</b>	1h
<b>Document(s) remis</b>	Présentation du projet, Pochettes Gaz Métro et Boralex
<b>DESCRIPTION DE L'ORGANISME</b>	
	Groupe environnemental
<b>RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE</b>	
<b>Résumé de la rencontre</b>	Se sentent peu impactés par le projet mais se sentent assez à l'aise pour nous offrir une lettre d'appui au projet.
<b>Commentaires</b>	
<b>Questions à poser aux intervenants</b>	<b>Quelles sont vos premières impressions sur le projet?</b> La zone de transition de la biosphère se rend jusqu'à Beaupré mais elle n'empêche pas le projet.

	<p><b>Quels sont, selon vous, les enjeux soulevés par ce projet?</b></p> <hr/> <p><b>Qui (quels groupes) sera en faveur du projet? Qui sera en désaccord?</b></p> <hr/> <p><b>Est-ce que ce projet peut être perçu comme une menace ou une opportunité eut égard à certains autres projets présentement à l'étude dans la région?</b></p> <hr/> <p><b>Qui devrions-nous rencontrer au cours des prochaines consultations (court terme, moyen terme, long terme)?</b></p> <hr/> <p><b>Selon vous, qui sont les principaux meneurs d'opinion?</b></p> <hr/> <p><b>Avez-vous des suggestions à nous faire sur le projet? Sur la façon d'organiser nos consultations?</b></p> <hr/> <p><b>Avez-vous d'autres questions sur le projet que nous vous présentons aujourd'hui?</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Avez-vous des ententes formelles avec le Séminaire de Qc?</li> <hr/> <li>2. 315 MW de puissance pour Boralex est-ce que c'est pour toute l'entreprise ou seulement pour un projet?</li> <hr/> <li>3. Est-ce que votre projet est en compétition avec d'autres projets?</li> <hr/> <li>4. Est-ce que le 60 dB est de façon continue ou sporadique?</li> <hr/> </ol>
<p><b>Suivis à faire / Questions en suspens</b></p>	<p>Obtenir lettre d'appui en temps et lieu.</p> <hr/>

## Projet de la Seigneurie de Beaupré

## Résumé de rencontre

<b>Date et heure de la rencontre</b>	7 février 2006
<b>Groupe(s) rencontré(s)</b>	Association touristique de Charlevoix (ATC) et Chambre de commerce de Charlevoix (CCC)
<b>Intervenants rencontrés</b>	Mathieu Simard, président de la CCC et Bruno Labbé, président ATC Jacques Lévesque, directeur général
<b>Porte-parole</b>	MLancôt et EChampagne
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
<b>Lieu de la rencontre</b>	Camping Le Genévrier, 1175 boul MGR Laval, Baie-Saint-Paul
<b>Heure d'arrivée</b>	11h
<b>Contact à l'arrivée</b>	
<b>Durée de la rencontre</b>	1h
<b>Document(s) remis</b>	Présentation du projet, Pochettes Gaz Métro et Boralex
<b>DESCRIPTION DE L'ORGANISME</b>	
	Organisme de développement économique et touristique
<b>RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE</b>	
<b>Résumé de la rencontre</b>	Se sentent peu impactés par le projet.
<b>Commentaires</b>	Préoccupés par les impacts visuels le long du corridor routier mais favorable au développement d'énergie renouvelable.
<b>Questions à poser aux intervenants</b>	<b>Quelles sont vos premières impressions sur le projet?</b> Ne considèrent pas qu'il s'agit d'un projet controversé.

**Quels sont, selon vous, les enjeux soulevés par ce projet?**

**Qui (quels groupes) sera en faveur du projet? Qui sera en désaccord?**

On ne trouvera pas d'opposition du côté de l'industrie touristique.

**Est-ce que ce projet peut être perçu comme une menace ou une opportunité eut égard à certains autres projets présentement à l'étude dans la région?**

**Qui devrions-nous rencontrer au cours des prochaines consultations (court terme, moyen terme, long terme)?**

**Selon vous, qui sont les principaux meneurs d'opinion?**

**Avez-vous des suggestions à nous faire sur le projet? Sur la façon d'organiser nos consultations?**

SADC Charlevoix (Jean Gilbert) et l'Office de tourisme de Québec (Pierre Labrie). Ces deux groupes se sont opposés au projet de carrière. Également Guy Desrosiers, dg du Mont-Sainte-Anne.

**Avez-vous d'autres questions sur le projet que nous vous présentons aujourd'hui?**

1. Où se situe le siège social de Boralex?
2. dans les activités de développement éolien en Gaspésie, est-ce que Boralex est présente?
3. Qu'est-ce qui fait que les nouvelles éoliennes sont moins bruyantes que celles de Cap-Chat?
4. Est-ce que les éoliennes sont de technologie québécoise?
5. Combien calcule-t-on d'employés permanents par éolienne?
6. Quelle est la résistance des éoliennes aux intempéries (ex. le verglas)?
7. Qui seront les manufacturiers avec qui vous ferez affaire?
8. Utiliserez-vous les chemins forestiers?
9. Devrez-vous faire des lignes de transport pour vous brancher au réseau d'HQ?
10. Quel est le prix d'une éolienne?
11. Est-ce que vous enfouissez les fils?



	<p>12. Avez-vous des exigences d'enfouissement de fils par HQ?</p> <hr/> <p>13. Est-ce qu'avec la configuration du terrain, des éoliennes seront visibles de la 138?</p> <hr/> <p>14. Est-ce qu'il y aura des visites industrielles prévues dans le projet ou encore un centre d'interprétation?</p> <hr/> <p>15. Quels sont les échéanciers?</p> <hr/> <p>16. Quelles surfaces devrez-vous déboiser?</p> <hr/> <p>17. Qu'est-ce qui détermine l'octroi des contrats dans les soumissions?</p> <hr/>
<p><b>Suivis à faire / Questions en suspens</b></p>	<p>Ils allaient parler du projet à leur conseil d'administration prévu pour le lendemain de la rencontre.</p> <hr/>

## Projet de la Seigneurie de Beaupré

## Résumé de rencontre

<b>Date et heure de la rencontre</b>	8 mars 2006
<b>Groupe(s) rencontré(s)</b>	Comité de surveillance du site d'enfouissement de Québec
<b>Intervenants rencontrés</b>	Bernard Paré, coordonnateur du groupe, Gaston Gagnon, maire de St-Joachim et autres membres du comité
<b>Porte-parole</b>	JCusson et EChampagne
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
<b>Lieu de la rencontre</b>	Réserve du Cap Tourmente, 570, ch. Du Cap Tourmente
<b>Heure d'arrivée</b>	19h
<b>Contact à l'arrivée</b>	Bernard paré
<b>Durée de la rencontre</b>	2h
<b>Document(s) remis</b>	Présentation du projet, Pochettes Gaz Métro et Boralex
<b>DESCRIPTION DE L'ORGANISME</b>	
	Groupe environnemental
<b>RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE</b>	
<b>Résumé de la rencontre</b>	Bonne rencontre avec des gens plutôt favorable au projet.
<b>Commentaires</b>	Présence de la Télé D'Ici (télé communautaire de Sainte-Anne-de-Beaupré) à notre arrivée
<b>Questions à poser aux intervenants</b>	<b>Quelles sont vos premières impressions sur le projet?</b> Contents d'être consultés aussi tôt dans le processus.

	<p><b>Quels sont, selon vous, les enjeux soulevés par ce projet?</b></p> <hr/> <p>Impacts sur la faune aviaire (oiseaux de proie, migrateurs) et cervidés.</p> <hr/> <p><b>Qui (quels groupes) sera en faveur du projet? Qui sera en désaccord?</b></p> <hr/> <p><b>Est-ce que ce projet peut être perçu comme une menace ou une opportunité eut égard à certains autres projets présentement à l'étude dans la région?</b></p> <hr/> <p><b>Qui devrions-nous rencontrer au cours des prochaines consultations (court terme, moyen terme, long terme)?</b></p> <hr/> <p><b>Selon vous, qui sont les principaux meneurs d'opinion?</b></p> <hr/> <p>Un des participants du groupe fait partie de la coalition «preserve malpeque» qui s'oppose à l'installation de 20 éoliennes, par le groupe Irving, à Malpèque sur l'Île-du-Prince-Édouard (www.preservemalpeque.org)</p> <hr/> <p><b>Avez-vous des suggestions à nous faire sur le projet? Sur la façon d'organiser nos consultations?</b></p> <hr/> <p>Organiser une rencontre publique ou aller devant le BAPE.</p> <hr/> <p><b>Avez-vous d'autres questions sur le projet que nous vous présentons aujourd'hui?</b></p> <hr/> <p>1. Quelles seront les prochaines étapes?</p> <hr/> <p>2. Avez-vous une obligation de démanteler une fois la durée de vie du parc terminé?</p> <hr/> <p>3. Est-ce qu'il existe une obligation réglementaire ou légale d'arrêter les opérations si jamais on se rend compte qu'une espèce d'animaux est en danger?</p> <hr/> <p>4. Enfouirez-vous les fils?</p> <hr/> <p>5. Quelle est la nature des redevances versées au Séminaire?</p> <hr/> <p>6. Quels sont les impacts des hautes/basses fréquences sur les humains et les animaux?</p> <hr/>
<p><b>Suivis à faire / Questions en suspens</b></p>	<p>Aimerait qu'on leur fasse une présentation lorsque l'étude d'impact sera complétée.</p> <hr/> <p>Obtenir la liste des noms des personnes présentes à la rencontre.</p>

## Projet de la Seigneurie de Beaupré

## Résumé de rencontre

<b>Date et heure de la rencontre</b>	9 mars 2006
<b>Groupe(s) rencontré(s)</b>	Mont-Sainte-Anne
<b>Intervenants rencontrés</b>	Jean Bouchard, ingénieur responsable de l'entretien et de l'aménagement
<b>Porte-parole</b>	JCusson et EChampagne
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
<b>Lieu de la rencontre</b>	Mont-Sainte-Anne
<b>Heure d'arrivée</b>	11h45
<b>Contact à l'arrivée</b>	
<b>Durée de la rencontre</b>	1h
<b>Document(s) remis</b>	Présentation du projet, Pochettes Gaz Métro
<b>DESCRIPTION DE L'ORGANISME</b>	
	Entreprise touristique
<b>RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE</b>	
<b>Résumé de la rencontre</b>	Très favorable au projet.
<b>Commentaires</b>	M. Bouchard avait commencer à faire des recherches afin de voir s'il était possible pour lui d'installer des éoliennes pour produire de l'électricité. Il consomme 11 MW de puissance en pointe durant l'hiver. La rencontre a porté essentiellement en répondre à ses questions sur l'énergie éolienne, les coûts et les possibilités d'autoproduction

<b>Questions à poser aux intervenants</b>	<b>Quelles sont vos premières impressions sur le projet?</b>
	<b>Quels sont, selon vous, les enjeux soulevés par ce projet?</b>
	<b>Qui (quels groupes) sera en faveur du projet? Qui sera en désaccord?</b>
	<b>Est-ce que ce projet peut être perçu comme une menace ou une opportunité eut égard à certains autres projets présentement à l'étude dans la région?</b>
	<b>Qui devrions-nous rencontrer au cours des prochaines consultations (court terme, moyen terme, long terme)?</b>
	<b>Selon vous, qui sont les principaux meneurs d'opinion?</b>
	<b>Avez-vous des suggestions à nous faire sur le projet? Sur la façon d'organiser nos consultations?</b>
	<b>Avez-vous d'autres questions sur le projet que nous vous présentons aujourd'hui?</b>
	1. _____
<b>Suivis à faire / Questions en suspens</b>	

## Projet de la Seigneurie de Beaupré

## Résumé de rencontre

<b>Date et heure de la rencontre</b>	9 mars 2006
<b>Groupe(s) rencontré(s)</b>	Société d'aide au développement des collectivités de Charlevoix (SADC)
<b>Intervenants rencontrés</b>	Jean Gilbert, dg
<b>Porte-parole</b>	JCusson et EChampagne
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
<b>Lieu de la rencontre</b>	CLD Côte-de-Beaupré, 30 rue Sainte-Marguerite
<b>Heure d'arrivée</b>	10h
<b>Contact à l'arrivée</b>	
<b>Durée de la rencontre</b>	1h15
<b>Document(s) remis</b>	Présentation du projet, Pochettes Gaz Métro
<b>DESCRIPTION DE L'ORGANISME</b>	
	Gouvernement fédéral
<b>RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE</b>	
<b>Résumé de la rencontre</b>	Très favorable au projet.
<b>Commentaires</b>	Le dg n'aime pas beaucoup le traitement préférentiel réservé à la Gaspésie dans l'appel d'offres.
<b>Questions à poser aux intervenants</b>	<b>Quelles sont vos premières impressions sur le projet?</b>



	<p><b>Quels sont, selon vous, les enjeux soulevés par ce projet?</b></p> <hr/> <p><b>Qui (quels groupes) sera en faveur du projet? Qui sera en désaccord?</b></p> <hr/> <p><b>Est-ce que ce projet peut être perçu comme une menace ou une opportunité eut égard à certains autres projets présentement à l'étude dans la région?</b></p> <hr/> <p><b>Qui devrions-nous rencontrer au cours des prochaines consultations (court terme, moyen terme, long terme)?</b></p> <hr/> <p><b>Selon vous, qui sont les principaux meneurs d'opinion?</b></p> <hr/> <p><b>Avez-vous des suggestions à nous faire sur le projet? Sur la façon d'organiser nos consultations?</b></p> <hr/> <p>Rencontrer les amis du Cap Tourment.</p> <hr/> <p><b>Avez-vous d'autres questions sur le projet que nous vous présentons aujourd'hui?</b></p> <hr/> <p>1.</p> <hr/>
<p><b>Suivis à faire / Questions en suspens</b></p>	<p>Aimerait être présent à une prochaine rencontre publique où l'on expliquera notre étude d'impact environnemental.</p> <hr/>



### Milieu terrestre<sup>1</sup>

1. Conserver une lisière boisée de 30 mètres de chaque côté d'un sentier d'accès à un site d'observation, d'un parcours interrégional de randonnées diverses ou circuit périphérique des réseaux denses déboisés spécifiquement pour les fins visées (a.47).
2. Enlever tous les arbres ou parties d'arbres qui tombent sur des sentiers ou pistes de randonnée d'un parcours interrégional (a.55).
3. Interdire l'utilisation d'un sentier de motoneige ou de VTT ou d'un sentier interrégional pour des fins de débardage (a.56).
4. Si des travaux de débardage sont effectués sur un terrain adjacent aux sentiers de motoneige ou de VTT ou d'un sentier interrégional, remettre en état le sentier ou la piste détériorée (a.57).
5. Lors de la construction ou de l'amélioration d'un chemin, interdire le prélèvement du sol sur une largeur supérieure à quatre fois la largeur de la chaussée (a.20).
6. Lors de la construction ou de l'amélioration d'un chemin, interdire d'entasser sur le sol les débris et les matériaux enlevés dans l'espace compris entre l'accotement du chemin et la limite de son emprise, interdire également leur disposition à l'extérieur de cette emprise. L'emprise peut couvrir une largeur maximale correspondant à quatre fois la largeur de la chaussée (a.24).
7. Lors de la construction ou de l'amélioration d'un chemin, stabiliser les sols au moyen de techniques s'harmonisant le plus possible avec le cadre naturel du milieu (a.25).
8. Lors de la construction ou l'amélioration d'un chemin, préserver le tapis végétal et les souches dans les 20 mètres du cours d'eau, en dehors de la chaussée, des accotements et du talus du remblai du chemin, en plus du respect de la pente du talus de remblai du chemin selon les normes édictées à l'article 18 (a.18).
9. Lors de la construction ou de l'amélioration d'un chemin, respecter le drainage naturel du sol en installant un ponceau adéquat selon les normes édictées à l'article 12 (a.12).

### Milieu aquatique<sup>1</sup>

10. Préserver ou rétablir les souches et la végétation arbustive dans la lisière de 20 mètres sur les rives d'une tourbière avec mare, d'un marais, d'un marécage, d'un lac ou d'un cours d'eau à écoulement permanent (a.2, a.3).
12. Respecter une bande de 5 mètres de chaque côté d'un cours d'eau intermittent sauf pour des travaux d'amélioration et d'entretien d'un chemin ou pour le creusage d'un fossé de drainage, ou pour la mise en place ou l'entretien d'infrastructures (a.7).
13. Enlever tous les arbres qui tombent dans un cours d'eau, un lac ou dans l'habitat du poisson pendant les travaux (a.8.).
14. Interdire le nettoyage d'une machine dans un lac, un cours d'eau ou un habitat du poisson ou dans les 60 m de ceux-ci (a.12).
15. Interdire la construction d'un chemin :
  - Dans les 60 m d'un cours d'eau à écoulement permanent ou d'un lac;
  - Dans les 30 m d'un cours d'eau intermittent.Si ces conditions ne peuvent être respectées, présenter une demande écrite au MRNF justifiant une dérogation selon les conditions énoncées à l'article 17 (a.17).
16. Si un chemin est construit ou amélioré à moins de 60 mètres d'un lac ou d'un cours d'eau à écoulement permanent ou à moins de 30 mètres d'un cours d'eau à écoulement intermittent, adoucir le talus du remblai de chemin dans un rapport 1,5 H : 1V. Là où l'érosion de ce talus risque de créer un apport en sédiments, stabiliser le talus (a.17).

<sup>1</sup> Les mesures énoncées sont extraites des articles cités en fin de paragraphe. Ces numéros d'articles correspondent à ceux du décret D. 498-96 *Règlement sur les normes d'intervention dans les Forêts du domaine de l'État (RNI)*, qui découle de la **Loi sur les forêts** (L.R.Q., c.F-4.1, a. 171).

<sup>1</sup> Les mesures énoncées sont extraites des articles cités en fin de paragraphe. Ces numéros d'articles correspondent à ceux du décret D. 498-96 *Règlement sur les normes d'intervention dans les Forêts du domaine de l'État (RNI)*, qui découle de la **Loi sur les forêts** (L.R.Q., c.F-4.1, a. 171).

17. La pente du talus doit être stabilisée par une des techniques suivantes :
- Reforestation;
  - Restauration de la couverture végétale;
  - Gabion et perré ou, si requis, une membrane géotextile;
  - Membrane géotextile et enrochement (a. 25).
18. Lors de la construction d'un chemin qui traverse un cours d'eau, préserver le tapis végétal et les souches dans les 20 mètres du cours d'eau en dehors de la chaussée, des accotements et du talus du remblai du chemin, mesurés à partir de la ligne naturelle des hautes eaux. Au même moment, le talus du remblai du chemin, entre les rives du cours d'eau et au-dessous de la hauteur d'écoulement au débit de conception doit être stabilisé avec une membrane géotextile recouverte d'un enrochement ou d'un mur de soutènement (a.18).
19. Si des travaux sont faits sur un terrain dont la pente est supérieure à 9 % et si le pied de cette pente est à moins de 60 mètres d'un cours d'eau ou d'un lac, détourner les eaux de ruissellement des fossés au moins à tous les 65 mètres vers une zone de végétation (a.19).
20. Lors de la construction d'un chemin traversant un lac ou une baie d'un lac, construire un pont (a.35).
21. Lors de la construction ou la réfection d'un pont, stabiliser le lit du cours d'eau autour des culées et piliers des ponts (a.38).
22. Interdire la construction d'un pont ou la mise en place d'un ponceau dans une frayère ou dans les 50 mètres en amont de celle-ci (a.39).
23. Lors de la construction ou de l'amélioration d'un chemin qui traverse un cours d'eau ou un habitat du poisson, détourner les eaux des fossés à l'extérieur de l'emprise vers une zone de végétation située à au moins 20 mètres du cours d'eau (a.40).

#### **Faune et habitat<sup>1</sup>**

24. Mettre en place un pontage si un cours d'eau ou un habitat du poisson doit être traversé. Enlever le pontage à la fin des travaux (a.9).
25. Lors de la construction ou de l'amélioration d'un chemin qui traverse un cours d'eau ou un habitat du poisson, obliger la construction d'un pont ou la mise en place d'un ou des ponceaux assurant la libre circulation de l'eau et du poisson, selon les normes édictées aux articles 26-28-29-30-31-32-34 (a.26, a.28, a.29, a.30, a.31, a.32 et a.34).
26. Lors de la construction ou la réfection d'un pont traversant un cours d'eau ou un habitat du poisson, s'assurer que les structures de détournement n'obstruent pas le passage des poissons ni ne rétrécissent la largeur du cours d'eau (a.36).
27. Lors de la construction ou la réfection d'un pont ou pour la mise en place d'un ponceau multi-plaques, effectuer les travaux en dehors de la période de montaison des poissons (a.37).
28. Interdire la construction d'un pont ou la mise en place d'un ponceau dans une frayère ou dans les 50 mètres en amont de celle-ci (a.39).

#### **Circulation et transport des équipements hors normes**

29. Se conformer aux dispositions du Règlement sur le permis spécial de circulation du ministère des Transports du Québec.

#### **Milieu humain**

30. S'assurer que les éoliennes et les grues seront balisées conformément aux normes de la *Loi sur l'Aéronautique* et au *Règlement de l'aviation canadien*.

#### **Aspect visuel**

31. Enfouir tous les câbles électriques, sauf pour la traversée de cours d'eau.
32. Pendant la construction, protéger les arbres en bordure des chemins d'accès et de l'emprise des éoliennes.
33. Conserver le système racinaire des arbres et arbustes.

<sup>1</sup> Les mesures énoncées sont extraites des articles cités en fin de paragraphe. Ces numéros d'article correspondent à ceux du décret D. 498-96 *Règlement sur les normes d'intervention dans les Forêts du domaine de l'État (RNI)*, qui découle de la *Loi sur les forêts* (L.R.Q., c.F-4.1, a. 171).

34. Dans les zones sensibles à l'érosion où il est impossible de conserver la végétation, favoriser la plantation d'arbres et d'arbustes ou de végétation herbacée.
35. Respecter le périmètre de protection des zones sensibles suivantes :
- Rives des lacs et cours d'eau;
  - Habitats fauniques importants;
  - Pentes raides et sensibles à l'érosion;
  - Tourbières et marécages.
36. Élaborer un plan de restauration du sol. Après les travaux de construction, des mesures seront prises pour restaurer les terrains perturbés de façon à retrouver le plus rapidement possible les conditions d'origine.

#### **Mesures pour les traversées de cours d'eau**

Également, les travaux prendront en considération les mesures d'atténuation mises de l'avant par Pêches et Océans Canada en cas de traversées de cours d'eau constituant un habitat en vertu de la *Loi sur les Pêches*. Ces mesures servent à réduire ou éviter les impacts sur l'habitat du poisson.

37. La conception des traversées de cours d'eau doit viser à maintenir le libre passage du poisson et à minimiser les empiètements dans l'habitat du poisson. Pour ce faire, Pêches et Océans Canada préconise de maintenir la pente, le substrat et la largeur du cours d'eau. Ainsi, pour la conception de ces ouvrages dans les secteurs comportant un potentiel vérifié pour la fraye, les mesures suivantes sont préconisées :
- Favoriser des ouvrages à ouverture libre (ponceau en arche, passerelle), qui permettent de conserver le substrat naturel et la pente des cours d'eau et ainsi de minimiser les impacts sur les vitesses de courant et le libre passage du poisson.
  - Choisir des ouvrages permettant de maintenir la largeur des cours d'eau afin de ne pas empiéter dans l'habitat du poisson. La largeur d'un cours d'eau est définie par la ligne de récurrence d'inondation 0-2 ans ou la ligne naturelle des hautes eaux.
  - Si un ponceau fermé doit être installé, la structure choisie devra être assez grande pour permettre de maintenir la largeur du cours d'eau et être suffisamment enfouie pour permettre le maintien de la pente naturelle du cours d'eau et d'un substrat «naturel».
38. Lors de l'installation des ouvrages et des travaux près d'un cours d'eau, les mesures suivantes sont recommandées :
- Éviter, en prenant toutes les précautions nécessaires, tout transport de particules fines au-delà de la zone des travaux effectués directement dans un cours d'eau ou impliquant la mise à nu ou la perturbation des sols à proximité (moins de 15 mètres).
  - Limiter au strict nécessaire le défrichage des aires de travail.
  - Éviter les empiètements non essentiels à la réalisation d'un ouvrage en bande riveraine des cours d'eau (permanents et intermittents) et des terres humides.
  - Réaliser les travaux de manière à respecter le profil de la berge et à éviter l'érosion et la mise en suspension de sédiments.
  - Réaliser manuellement la coupe d'arbres près des milieux aquatiques. Disposer des troncs, branches et souches dans un site autorisé.
  - Ne réaliser aucuns travaux de terrassement ou d'excavation près des cours d'eau lors des périodes de crues ou lors de fortes pluies.
  - Favoriser, dans la mesure du possible, la stabilisation de la berge à l'aide de techniques de génie végétal reconnues qui tiennent compte de l'instabilité, la sensibilité à l'érosion, la pente et la hauteur du talus plutôt que de réaliser un enrochement intégral.
  - Utiliser des espèces indigènes et adaptées à la région pour réaliser les techniques de génie végétal.
  - Éviter l'utilisation de bois traité.
  - Ne rejeter aucun débris dans le milieu aquatique. Tous les débris introduits accidentellement dans le milieu aquatique devront être retirés dans les plus brefs délais.

- Éviter, dans la mesure du possible, l'utilisation de machinerie aux abords des cours d'eau. Si de la machinerie doit être utilisée, suivre les recommandations suivantes :
- Éviter de faire circuler la machinerie sur le lit des milieux aquatiques.
- Éloigner la machinerie du cours d'eau dès qu'elle n'est plus utilisée.
- Utiliser une machinerie en bon état de fonctionnement afin d'éviter toute fuite de graisse ou de carburant.
- Faire le nettoyage, l'entretien et le ravitaillement de la machinerie de chantier et des véhicules sur un site désigné à cet effet à plus de 30 mètres des milieux sensibles (habitat du poisson, milieux humides). Prévoir sur place une provision de matières absorbantes ainsi que les récipients étanches bien identifiés, destinés à recevoir les produits pétroliers et les déchets.
- Acheminer les huiles usées découlant de l'utilisation de la machinerie et les déchets en dehors du territoire et en disposer dans un site prévu à cette fin.
- Rendre le matériel d'urgence (produits absorbants, toiles, outils, etc.) disponible sur le site en cas de déversement de produits dangereux (huile, gazole, etc.).

### **Mesures incluses dans la réglementation municipale**

#### MRC de La Côte-de-Beaupré

La MRC de La Côte-de-Beaupré possède un «*Règlement de contrôle intérimaire refondu*» (RCI) qui porte le numéro 129. Ce règlement sera appliqué dans le cadre du projet de parc éolien.

Ce règlement a pour but :

- De contrôler les nouvelles utilisations et opérations cadastrales, les nouvelles constructions et les nouvelles utilisations du sol pendant la détermination des grandes orientations d'aménagement dans tout le territoire de la MRC.
- D'empêcher l'amplification de certains problèmes et la réalisation de projets qui éventuellement compromettraient les nouvelles règles d'aménagement.
- D'assurer que l'effort de planification entrepris par le conseil de la MRC puisse se poursuivre en toute quiétude durant la confection du schéma d'aménagement.

Une résolution de contrôle intérimaire a également été adoptée par la MRC de La Côte-de-Beaupré (no 2006-07-181) ainsi que la Communauté métropolitaine de Québec (C-2006-57) afin d'interdire la construction d'éoliennes sur l'ensemble du territoire, à l'exception du TNO de Lac-Jacques-Cartier. Actuellement, le territoire à l'étude n'est pas soumis au *Règlement de contrôle intérimaire* préparé par la MRC et la CMQ.